

Combat doctrinal et chasse à l'inédit au XVII^e siècle Vignier, Quesnel et les sept livres contre Fauste de Fulgence de Ruspe

Si l'oratorien Jérôme Vignier acquit assez de réputation en son temps pour que le Moréri pût le déclarer «celebre par ses Ecrits»¹, Charles Perrault le faire entrer dans sa galerie des hommes illustres du XVII^e siècle² et l'exigeant Pierre-Daniel Huet lui faire l'honneur de s'en souvenir dans ses *Mémoires* parmi les savants de sa jeunesse³, il n'est plus guère connu aujourd'hui qu'à deux titres, et d'une gloire assez mêlée : comme l'éditeur, en 1654, des deux volumes d'un *Supplementum augustinianum* où figure, en particulier, la première édition des livres trois à six de l'*Opus imperfectum* (d'après le manuscrit de Clairvaux)⁴ mais que, le mérite de la découverte mis à part, l'édition

Cette étude doit beaucoup à Monsieur Pierre Petitmengin, qui en fut l'inspirateur et le premier lecteur, et à Madame Irena Backus, qui a bien voulu la faire bénéficier de ses très riches indications, suggestions et critiques avant sa parution dans la *RÉAug*. Que tous deux veuillent bien trouver ici l'expression de ma respectueuse gratitude.

1. Seulement, il est vrai, dans l'édition de 1707 (*Le Grand Dictionnaire historique, ou le Mélange curieux de l'histoire sacrée et profane. Par le Sieur Louis Morery, Prêtre, Docteur en Theologie. Nouvelle et dernière édition revûë, corrigée et augmentée. Par M. Vaultier*, Paris, 1707, t. IV, s. v., p. 885). Il est absent de la première édition du *Dictionnaire*, Lyon, 1674 et encore de la troisième, en deux tomes, Lyon, 1683.

2. Charles PERRAULT, *Les Hommes illustres qui ont paru en France pendant ce Siecle : avec leurs Portraits au naturel*, t. II, Paris, 1700, p. 18.

3. *Pet. Dan. Huetii, Episcopi Abrincensis, commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, Amsterdam, 1718, p. 207.

4. *Sancti Aurelii Augustini Hipponensis Episcopi operum omnium ante annum M.DC.XIV. tam Basileae quam Lutetiae, Antverpiae, Lugduni et Venetiis editorum Supplementum ; una cum sex libris secundae Responsionis ejusdem Augustini contra Julianum Haereticum Pelagianum, variisque sermonibus et tractatibus hactenus ineditis. Hieronymus Vignier Congregationis Oratorii D. Jesu Presbyter ex optima fidei et bonae Antiquitatis codicibus MSS. eruit*, Paris, 1654.

mauriste surclassa définitivement⁵ ; comme un audacieux et habile faussaire finalement démasqué par Julien Havet dans un article fameux de 1885⁶.

Cette double activité de critique et de faussaire n'est pas, bien sûr, exceptionnelle. En un certain sens, elle hante l'érudition occidentale où, de fait, l'art de la critique et celui de la falsification se sont développés en parallèle et sur la base de compétences assez semblables⁷. L'originalité de Vignier tient à la grande difficulté qu'il paraît y avoir à décrypter ses intentions, c'est-à-dire, si l'on ne se satisfait pas de la seule explication, plausible mais passe-partout, par la vanité littéraire⁸, – car encore faut-il expliquer les formes bien précises par lesquelles cette vanité a cherché à se satisfaire, – à déterminer quelles doctrines ses travaux entendaient servir. À la parution de son *Supplementum augustinianum*, les jésuites soutinrent un moment, et apparemment avec un certain succès, que la partie de l'*Opus imperfectum* dont il donnait l'édition *princeps*, était un faux janséniste⁹. Vignier était alors très lié à son confrère Philippe-Emmanuel de Gondi, le père du cardinal de Retz, ancien général des galères entré à l'Oratoire après la mort de sa femme, dont il partageait la résidence forcée au château de Villepreux, près de Versailles¹⁰. Le dédicataire du premier volume du *Supplementum*, – il y fallait un certain courage, en ces lendemains de Fronde, – n'était autre que Retz lui-même¹¹. Or la fidélité à celui-ci allait très souvent avec des sympathies port-royalistes, qui sont bien attestées

5. Pour le jugement sévère des mauristes sur l'édition de l'*Opus imperfectum* par Vignier, voir Richard C. KUKULA, «Die Mauriner Ausgabe des Augustinus. Ein Beitrag zur Geschichte der Literatur und der Kirche im Zeitalter Ludwig's XIV», *Sitzungsberichte der philosophisch-historischen Classe der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften*, Vienne, 1892, t. CXXVII, V. Abhandlung [III. Theil.I.], p. 21-23 ; sur leur rejet comme apocryphes de la majorité des sermons du *Supplementum* (ils n'en retiennent que 23 sur 63), Pierre-Patrick VERBRAKEN, «Les éditions successives des "Sermons" de saint Augustin», *Troisième centenaire de l'édition mauriste de saint Augustin. Communications présentées au colloque des 19 et 20 avril 1990*, Paris, 1990, p. 164.

6. Julien HAVET, «Questions mérovingiennes II. Les découvertes de Jérôme Vignier», *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. XLVI, 1885, p. 205-271.

7. Anthony GRAFTON, *Forgers and Critics. Creativity and Duplicity in Western Scholarship*, Princeton, 1990. Cf. Scott MANDELBROTE, «History, narrative and time», *History of European ideas*, t. XXII, 1996, p. 341.

8. C'était la seule explication avancée par J. HAVET, «Les découvertes de Jérôme Vignier», *op. cit.*, p. 268.

9. Godefroy HERMANT, *Mémoires sur l'histoire ecclésiastique du XVIIe siècle*, éd. A. Gazier, Paris, 1905, t. II, p. 369.

10. P. CLOYSEULT, *Recueil des Vies de quelques prêtres de l'Oratoire*, éd. A. INGOLD, t. I, Paris, 1882, «Le Père Philippe Emmanuel de Gondi», p. 443-444.

11. *Sancti Aurelii Augustini Hipponensis Episcopi operum Supplementum*, *op. cit.*, t. I, dédicace datée de Villepreux, 1^{er} novembre 1653. Voir aussi la préface, fo e5 vo. L'achevé d'imprimer est du 27 janvier 1654. Sur les problèmes causés à Vignier par sa dédicace à Retz, voir HERMANT, *Mémoires*, *op. cit.*, t. II, p. 369-371.

pour le Père de Gondi¹² et qu'il est tentant d'attribuer en même temps à son compagnon.

Mais la préface de ce même volume comporte un véritable panégyrique de la bulle *Cum occasione* (la bulle d'Innocent X de 1653 condamnant les cinq propositions) qui, au premier abord, semble exclure toute inclination janséniste. Vignier n'y appelle-t-il pas le lecteur à admirer que l'*Opus imperfectum* paraisse précisément au moment où «le Christ a apaisé les flots gonflés et, par la voix du Souverain Pontife, a commandé aux vents et à la mer»¹³ ? Augustin y avait déjà porté la même condamnation qu'Innocent X, ainsi contre «cette opinion cruelle et impie selon laquelle le Christ n'a versé son sang que pour les seuls prédestinés»¹⁴. Le Père Hugo Rahner, le premier qui ait invité, en 1935, à chercher la motivation des faux de Vignier dans une théologie bien précise¹⁵, voyait dans cette envolée, avec assez d'apparence, une «position romaine convaincue»¹⁶. C'était son principal argument pour rattacher toute l'entreprise de l'oratorien, y compris comme faussaire, à une école «médiatrice» [*vermittelnd*], à la fois anti-janséniste, romaine et gallicane, dont l'Oratoire de France aurait été, au XVII^e siècle, le principal foyer et Vignier un éminent représentant¹⁷.

Sept ans plus tard, Mgr Saltet suivit une tout autre méthode pour arriver à une conclusion diamétralement opposée. Alors que H. Rahner était parti de la doctrine de Vignier, ou de ce qu'il croyait en savoir, pour donner de ses faux une interprétation qu'il faut bien dire largement *a priori*, c'était une analyse purement interne d'une de ses productions, le colloque de Lyon censé avoir eu

12. Voir les lettres du P. de Gondi à Florin Périer (avril-août 1656), dans PASCAL, *Œuvres complètes*, éd. J. Mesnard, t. III, 1991, p. 948-952, avec les notes de J. Mesnard et aussi ses remarques p. 476-477. Cf. R. CHANTELAUZE, *Saint Vincent de Paul et les Gondi d'après de nouveaux documents*, Paris, 1882, p. 220-222.

13. *Sancti Aurelii Augustini Hipponensis Episcopi operum Supplementum*, op. cit., t. I, fo e4 ro : «tumescentes fluctus composuit Christus, et per summi Pontificis vocem, imperavit ventis et mari».

14. *Ibid.* : «opinio illa crudelis et impia qua pro solis praedestinatibus sanguinem fudisse Christus asseritur». C'est, rappelons-le, la cinquième proposition condamnée : «Semipelagianum est dicere, Christum pro omnibus omnino hominibus mortuum esse aut sanguinem fudisse», avec cette qualification : «falsam, temerariam, scandalosam, et intellectam eo sensu, ut Christus pro salute dumtaxat praedestinatorum mortuus sit, impiam, blasphemam, contumeliosam, divinae pietati derogantem et haeticam» (DENZ.-SCHÖN. 2005-2006).

15. Nous disons précise car, dès 1886, puis à nouveau en 1903, Adolf Harnack avait parlé de jansénisme à propos de Vignier («Der gefälschte Brief des Bischofs Theonas an den Oberkammerherrn Lucian», *Texte und Untersuchungen*, neue Folge, IX Band, 3. Heft, 1903, p. 94-95 et 105), mais d'une manière fort vague et sans donner aucune référence ni aux auteurs ni aux controverses du XVII^e siècle.

16. Hugo RAHNER, S.J., *Die gefälschten Papstbriefe aus dem Nachlaß von Jérôme Vignier*, Fribourg en Br., 1935, p. 22 («bewußt römisch-kirchliche Gesinnung»).

17. *Ibid.*, en particulier p. 22 («eine typisch-vermittelnde Stellung»), 139 («der große Vermittler»), 141 («der typische Vertreter der vermittelnden Theologie»).

lieu en 499, qui conduisait Mgr Saltet à en faire un janséniste¹⁸. Et, de fait, le texte est marqué au coin, sinon du jansénisme au sens militant du terme, du moins de la doctrine augustinienne rigide sur le refus de la grâce aux non-prédestinés¹⁹. Mais L. Saltet n'expliquait pas comment cette seule pièce autorisait à conclure sur l'ensemble de l'entreprise du critique faussaire.

Pour compliquer les choses, la biographie de Vignier est assez obscure : ancien bailli de Beaugency, protestant converti entré à l'Oratoire après un bref passage chez les chartreux²⁰, on le trouve dans le premier Port-Royal parmi les ennemis de Saint-Cyran, au point que la Mère Angélique le renvoya du monastère en 1636²¹. Il semble avoir eu alors peu de sympathies pour l'augustinisme strict²². Par quelle évolution le retrouve-t-on, quinze ans plus tard, associé à des amis de Port-Royal et de la doctrine de saint Augustin ? Outre Gondi, il était encore lié avec Félix Vialart, évêque de Châlons²³, un des

18. Louis SALTET, «Un mystificateur janséniste : Jérôme Vignier (1606-1661)», *Bulletin de Littérature Ecclésiastique*, t. XLIII, 1942, p. 75-98 (qui ignore l'étude de H. Rahner, ne dit rien ni de la biographie ni des ouvrages de Vignier, et ne cite aucun texte du XVII^e siècle).

19. «Collatio Episcoporum, praesertim Aviti Viennensis episcopi, coram rege Gundebaldo adversus Arianos», dans *Veterum aliquot scriptorum qui in Galliae Bibliothecis, maxime Benedictinorum latuerant, Spicilegium. Tomus quintus [...] Operâ et studio Domni Lucae Dacherii à Congregatione S. Mauri Monachi Benedictini*, Paris, 1661, p. 110-116. Sur les délicats problèmes posés par la notion de jansénisme, voir Jean ORCIBAL, «Qu'est-ce que le jansénisme ?», *Cahiers de l'Association internationale des Études françaises*, n° 3-4-5, juillet 1953, p. 39-53.

20. Voir *La Conversion de Henry [= Jérôme] Vignier, fils de Nicolas Vignier, Ministre à Blois, cy devant Conseiller du Roy, Baillif de Beaugency, et maintenant Chartreux à Paris. Ensemble deux Lettres envoyées par ledit Nicolas Vignier, pere dudit Henry Vignier, Ministre à Blois, contre sa Conversion. Avec la Responce du Fils au Pere, sur le mesme subject*, Paris, 1629.

21. Voir Jean ORCIBAL, *Jean Duvergier de Haurane abbé de Saint-Cyran et son temps (1581-1638) [Les origines du jansénisme, t. II-III]*, Louvain-Paris, 1947-1948, t. II, p. 459, 460, 468, 470, d'après les *Memoires pour servir à l'histoire de Port-Royal, et à la Vie de la Reverende Mere Marie Angélique de Sainte Magdeleine Arnauld Reformatrice de ce Monastere*, Utrecht, 1742, t. I, «Relation de ce qui s'est passé de plus considerable à Port-Royal depuis l'établissement de la reforme jusqu'en 1638. Par la Mere Marie Angélique (De Sainte Magdeleine) Arnauld», p. 367 (Vignier, ami de Zamet, était de son côté contre Saint-Cyran) ; «Relation de ce qui a precedé l'établissement du Monastere du S. Sacrement, et de ce qui est arrivé depuis jusqu'en 1636. Par la Sœur Catherine de S. Jean Arnauld, appellée dans le monde Madame le Maistre», p. 451-452 (Condren et Vignier reprochaient à Saint-Cyran ses «opinions particulières»).

22. Parmi les erreurs de doctrine qu'il reprochait en 1636 à Saint-Cyran figurait de dire «que les enfans non baptisez brusloient dans le feu ; que toutes les actions des Payens sont pechez mortels» ([François PINTHEREAU, S.J.], *Le Progrez du Jansenisme descouvert, a Monseigneur le Chancelier par le sieur de Preville*, Avignon, 1655, «Extrait de quelques lettres de la Mere Agnes de S. Paul Abbessé de Port Royal, et cy-devant Abbessé de Tard à Dijon, à l'Abbé de S. Cyran», p. 81. Le passage est cité par Jean ORCIBAL, *ibid.*, p. 470, note 4).

23. C'est chez lui que Vignier chercha refuge en 1654, lorsqu'il fut contraint de quitter Villepreux (G. HERMANT, *Mémoires, op. cit.*, t. II, p. 587). Un mémoire sur Vignier rédigé par son frère Benjamin à l'intention de d'Achery, BNF. Franç. 17685, fo 144 ro, porte que les

évêques qui députèrent à Rome «pour la doctrine de saint Augustin», – c'est-à-dire pour tâcher d'empêcher la condamnation des cinq propositions, – et avec Choart de Buzanval, évêque de Beauvais, plus tard l'un des quatre évêques qui préférèrent s'exposer à la déposition plutôt que d'accepter le formulaire²⁴. Les jansénistes les plus militants, en revanche, qui se souvenaient sans doute de l'opposition de Vignier à Saint-Cyran, ne tinrent jamais l'oratorien pour un des leurs²⁵. Sa personnalité originale et manifestement tourmentée paraît avoir appelé les jugements tranchés : si Dom Luc d'Achery lui faisait assez confiance pour publier, après sa mort, sur sa seule parole, tout un lot de ses prétendues découvertes (toutes des faux en réalité)²⁶, certains de ses confrères le tenaient pour un «grand, excellent et hardi menteur»²⁷. Au jugement de Tallemant des Réaux, c'était «un religieux fort impetueux et fort impertinent»²⁸.

Ce n'est pas ici le lieu de montrer comment la préface du premier tome du *Supplementum augustinianum*, lue de près, se révèle parfaitement compatible avec le commentaire subtil que les défenseurs de Jansénius donnaient alors de la bulle *Cum occasione* (qui, à les en croire, n'avait frappé dans les cinq propositions que leur sens calviniste) ; comment celle du second tome, en revanche, contient une condamnation, allusive mais bien reconnaissable à l'époque, de la polémique anti-janséniste des jésuites ; comment, enfin, le faux colloque de Lyon n'est pas seulement un apologue prédestinien mais comme une

(fausses) pièces publiées dans le *Spicilegium* avaient été recouvrées après la mort de Vignier par les soins de Vialart.

24. HERMANT, *Mémoires*, *op. cit.*, t. IV, p. 309. Notons que Gondi avait été un des défenseurs de Saint-Cyran et que, en 1671, Vialart comme Buzanval donnèrent leur approbation aux *Instructions chrétiennes* tirées par Arnould d'Andilly des lettres de l'Abbé (Claude LANCELOT, *Mémoires touchant la vie de Monsieur de S. Cyran. Pour servir d'éclaircissement à l'histoire de Port-Royal*, Cologne, 1738, t. I, p. 94, t. II, p. 476-478). Le problème a été bien vu par René TAVENEAUX, *Le jansénisme en Lorraine, 1640-1789*, Paris, 1960, p. 97, note 11.

25. Louis BATTEREL, *Mémoires domestiques pour servir à l'histoire de l'Oratoire*, éd. A.-M.-P. Ingold et E. Bonnardet, t. II, Genève, 1971 [= Paris, 1902-1911], p. 137 : «il y avait des préventions réciproques entre lui et ceux qu'on appelait jansénistes, et [...] il passait dans leur esprit pour n'être rien moins que des leurs, quoique zélé pour la doctrine augustiniennne».

26. Voir la préface de D'ACHERY, *Spicilegium*, *op. cit.*, t. V, p. 11-12.

27. «Borboniana, ou fragment de littérature et d'histoire de Nicolas de Bourbon», dans *Mémoires historiques, critiques, et littéraires, par feu M. Bruys ; avec la Vie de l'Auteur, et un catalogue raisonné de ses Ouvrages*, Paris, 1751, t. II, p. 251 : «D'où on dit par ironie : *Les vérités du Père Vignier*» (texte écrit en février 1638. Le Père Bourbon résidait alors avec Vignier à l'Oratoire St-Honoré). Passage déjà relevé par ADRY, «Bibliothèque des écrivains de l'Oratoire, ou Histoire littéraire de cette Congrégation, où l'on trouve la Vie et les Ouvrages, tant imprimés que manuscrits, des Auteurs qu'elle a produits depuis son origine en 1613 jusqu'à présent. Tome VI, Paris, 1790», BNF. Franç. 25686, fo 55 vo, et signalé également par le P. INGOLD, *Bulletin critique*, t. VI, 1886, p. 477.

28. TALLEMANT DES RÉAUX, *Historiettes*, éd. A. Adam, t. II, Paris, 1961, p. 433-434 (le récit est, au reste, fort douteux puisqu'il est censé se passer à Paris en mars 1653, au moment où Vignier était en fait à Villepreux). Il est instructif de comparer la note d'Antoine Adam *ad loc.* avec le texte de Jean Orcibal qui est censé en être la source...

célébration métaphorique du combat de Port-Royal²⁹. Mais il faut avoir présent à l'esprit ce mystère du Père Vignier pour comprendre la facilité avec laquelle put se développer, après sa mort, une véritable légende autour de la plus grande des découvertes qu'il était censé avoir faites, celle des sept livres de Fulgence contre Fauste.

* * *

Les faux de Vignier sont pour l'essentiel des faux posthumes. C'est d'Achery, on l'a dit, qui les publia d'après les papiers laissés par l'oratorien. Le cas n'est pas unique parmi les faussaires du XVII^e siècle, que les progrès de la critique conduisirent souvent, dans un souci de prudence facile à comprendre, à ne diffuser initialement leurs créations qu'en manuscrit et dans leur entourage immédiat, tout en faisant généreusement savoir qu'ils avaient effectué de grandes découvertes. Le jésuite espagnol Roman de la Higuera, l'auteur des *falsos cronicones*³⁰, et le chartreux français Polycarpe de la Rivière, qui forgea toute une tradition apocryphe au diocèse d'Avignon³¹, furent eux aussi des experts de l'effet d'annonce. Pas plus qu'Higuera son *Histoire ecclésiastique d'Espagne* et son *Histoire de Tolède*, pas plus que Polycarpe son *Histoire des évêques d'Avignon*, Vignier ne publia la grande *Histoire de l'Église gallicane et de ses évêques* à laquelle il avait annoncé destiner les pièces rares qu'il avait déterrées. Seule une partie de celles-ci, du reste, se retrouvèrent dans ses papiers : l'oratorien en avait promis d'autres³², qui ne sont, selon toute appa-

29. Nous nous permettons de renvoyer sur tous ces points à notre étude à paraître, «Jérôme Vignier (1606-1661), critique et faussaire janséniste ?», *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1998, 2.

30. Higuera composa même une deuxième version de ses fausses chroniques, après que la première, communiquée en manuscrit, n'eut pas rencontré le succès escompté. Voir l'excellente mise au point de J. MARTINEZ DE LA ESCALERA, *DHGE*, t. XXIV, 1993, s. v. «Higuera», col. 441-443 (voir aussi *ibid.*, les articles «Antonio (Nicolas)», «Calderon (Juan)», «Bivar (François)» avec SOMMERVOGEL, t. IV, col. 370-372). L'ouvrage de base reste José GODOY ALCÁNTARA, *Historia crítica de los falsos cronicones*, Madrid, 1868, mais on consultera également avec profit Georges CIROT, *Mariana historien*, Bordeaux, 1904, p. 226-260, et T. D. KENDRICK, *St James in Spain*, Londres, 1960, particulièrement p. 116-127. Il y a peu à tirer, en revanche, de Pedro CÓRDOBA, «Las leyendas en la historiografía del Siglo de Oro : el caso de los "falsos cronicones"», *Criticón*, t. XXX, 1985, p. 235-253.

31. La diffusion posthume fut cette fois encore l'œuvre d'un mauriste trop confiant (*Gallia christiana [...]. Opera et studio Domni Dionysii Sammarthani, Presbyteri et Monachi Ordinis Sancti Benedicti, e Congregatione Sancti Mauri*, t. I, Paris, 1715, surtout col. 796 (et dans les *Instrumenta*, p. 137) et 851-870). Voir Louis DUCHESNE, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*², Paris, 1907, p. VI-VII ; Eugène DUPRAT, *Les origines de l'Église d'Avignon (Des origines à 879)*, Paris, 1909, surtout p. 43-53 et 111-121. Pour les aspects biographiques, G. BAYLE, «Dom Polycarpe de la Rivière», *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, t. VII, 1888, p. 299-320 ; Marc DUBOIS, «La Chartreuse de Notre-Dame de Bonpas (Vaucluse)», *Revue Mabillon*, t. XXI, 1931, p. 20-24.

32. Voir la préface de D'ACHERY, *Spicilegium*, *op. cit.*, t. V, p. 11-12 : «eruerat jam pridem V. C. Hieronymus Vignerius, ac Historiae Ecclesiasticae, sive Episcoporum orbis Gallici in-

rence, que des faux projetés mais non menés à bien³³, – le cas, là encore, n'est pas sans parallèles³⁴.

Parmi les découvertes ainsi annoncées figuraient les sept livres contre Fauste de Riez écrits par Fulgence de Ruspe en Sardaigne et qui, outre la *Vita* de Fulgence³⁵, sont mentionnés dans la lettre synodale contemporaine des évêques exilés ainsi que par Isidore de Séville³⁶. C'est dès 1654, en même temps qu'il donnait le texte authentique complété de l'*Opus imperfectum*, que Vignier prétendit avoir également découvert, en un lieu et dans des circonstances non précisés, un manuscrit de Fulgence, mais si défectueux («déchiré, en morceaux, avec des lacunes presque à toutes les pages») qu'il le jugeait impubliable en l'état et préférait attendre³⁷. L'annonce fait écho au récit que vient de faire Vignier de sa découverte de l'*Opus imperfectum* : il en avait d'abord recueilli «de toute part un grand nombre de fragments : mais qui irait publier des bribes détachées ?» avant d'en découvrir, il y a quinze ans, un manuscrit à Clairvaux ; «mais je renfermais cette heureuse trouvaille dans un silence plus que pythagorique [...] de peur que ce secret ne se répandît» ; l'année dernière,

texuerat, una cum optima notae veteris aevi scriptis [...], quorum pleraque apud se servabat autographa, vel apographa antiqua manu exarata. [...] Varia summo labore elucubravat Opera ; videlicet [...] Historiam Ecclesiae Gallicanae, uti superius indicavi ; in quibus texendis multum studii, vigiliarumque pluribus annis insumperat ; idcirco Galliam prope universam, Lotharingiam, Alsatiam peragrârat : Sed proh dolor ! postquam morte abreptus est, nescio quis illius gloriae, immo literariae utilitati invidens, clam inscio herede surripuit omnia». Cette notice sur Vignier est tirée d'un *Mémoire de la main de son frère Benjamin*, conservé parmi les papiers de d'Achery, BNF. Franç.17685, fo 143 ro-144 ro.

33. J. HAVET, «Les découvertes de Jérôme Vignier», *op. cit.*, p. 268.

34. Florian de Ocampo (1499-1555) était passé maître dans ce genre de fausses promesses (Georges CIROT, *Les Histoires générales d'Espagne entre Alphonse X et Philippe II (1284-1556)*, Bordeaux, 1904, p. 105-106 et 124-126).

35. «Vita Beati Fulgentii episcopi Ruspensis, a quodam eius discipulo conscripta, ad Felicianum Episcopum, sancti Fulgentii successorem», dans *S. P. Fulgentii Episcopi Ruspensis, opera omnia quae reperiri potuerunt*, Paris, 1623 [éd. Sirmond], c. XXVI, col. 33 : «duo libri quos Faustus Episcopus Galliarum contra gratiam subdolo sermone composuit, favens occulte Pelagianis, sed Catholicus tamen volens videri [...]. Quibus, ne occultum serperet virus, septem libris ipse respondit». Les contemporains de Vignier, Chifflet le premier, commençait à attribuer le texte au diacre Ferrand (voir *Fulgentii Ferrandi Carthaginiensis Ecclesiae Diaconi Opera junctis Fulgentii, et Crisconii, Africanorum Episcoporum opusculis relativis. Petrus Franciscus Chiffletius, Presbyter à Societate Jesu, pleraque ex antiquis codicibus aut nunc primum protulit, aut emendavit : Notasque adiecit*, Dijon, 1649, p. XX-XXI).

36. Lettre des évêques exilés [= FULGENCE, ep. 15], CC 91/A, p. 456, n. 19 ; ISIDORE DE SÉVILLE, *De viris illustribus*, c. 27 (PL 83, 1097) : «de gratia Dei et libero arbitrio libros Responsonum septem, in quibus Fausto, Galliae Regiensis urbis episcopo, Pelagianae pravitati consentienti, respondens, obnititur ejus profundam destruere calliditatem».

37. *Augustini operum Supplementum, op. cit.*, t. I, fo e5 vo : «Plures eiusdem argumenti Patrum tractatus, inter quos S. Fulgentii adversus Faustum eruditissimi libri, si Deus aspiraverit, sequentur. Sed purgandis innumeris mendis, implendisque hiatibus beneficam manum, hoc est MSS. Codices imploramus ; Neque enim $\sigma\sigma\upsilon\rho\mu\acute{\epsilon}\nu\upsilon\upsilon$ dissolutum, et fere paginis omnibus hiulcum, Fulgentium prodire sinemus. Posteriores curae meliores».

enfin (pourquoi si tard ?), il est allé trouver l'abbé de Clairvaux et a obtenu une copie du manuscrit³⁸. Il n'est pas impossible que les choses se soient effectivement passées ainsi (pour ce qui est des fragments de l'*Opus imperfectum*, plusieurs contemporains de Vignier s'étaient employés de leur côté à en faire la collecte³⁹, et l'oratorien a effectivement prospecté la tradition indirecte⁴⁰), mais le fait est que son récit de sa vraie découverte ne pourrait être mieux combiné pour inspirer confiance dans ses faux à venir et j'inclinerais à penser qu'il a été au moins enjolivé à cette fin⁴¹. Voilà la République des Lettres mise en appétit et prévenue : qu'elle ne s'étonne pas d'attendre des années, quinze s'il le faut, le trésor promis.

Le *Contra Faustum* occupe à bien des égards une place à part dans la carrière de faussaire du Père Vignier. C'est la seule de ses pièces à laquelle il ait fait une publicité imprimée, et au seuil de l'ouvrage même qui constitue son chef-d'œuvre comme critique. Il n'avait produit jusque là que des faux qu'on peut dire profanes, deux généalogies apocryphes, publiées en 1648 et 1649, qui servaient son projet, aux implications politiques évidentes, de ruiner les prétentions des ducs de Lorraine à descendre de Charlemagne et de leur donner pour ancêtre, à la place, un officier des rois de France⁴². Les courtes pièces

38. *Ibid.*, fo e3 ro-vo.

39. Voir une lettre de Jansénius à Saint-Cyran, 26 novembre 1632, sur les passages de l'*Opus imperfectum* cités par Prosper et par Bède (Jean ORCIBAL, *Correspondance de Jansénius [Les origines du jansénisme]*, t. I], Louvain-Paris, 1947, p. 552) ; sur les citations de Loup de Ferrières, Antoine ARNAULD, *Apologie pour les Saints Peres de l'Eglise, défenseurs de la grace de Jesus Christ, contre les erreurs qui leur sont imposées dans la Traduction du Traité de la Vocation des Gentils, attribué à S. Prosper, et dans les Réflexions du Traducteur ; Dans le Livre de M. Morel, Docteur de Sorbonne, intitulé : Les véritables Sentiments de S. Augustin et de l'Eglise, Et dans les Ecrits de M. le Moine, Docteur de Sorbonne, et Professeur en Théologie, dictés en 1647 et 1650* [1650], dans *Œuvres*, t. XVIII, p. 441, et Louis CELLOT, S.J., *Historia Gotteschalci Praedestinatiani, et accurata controversiae per eum revocatae disputatio in libros quinque distincta. Quibus accedit Appendix Miscellanea ex Opusculis nondum editis, aliisque tractatibus Historiae lucem allaturis collecta*, Paris, 1655, p. 463-482.

40. *Augustini operum Supplementum, op. cit.*, t. II, fo i ro-i 2 ro.

41. On le pensera encore plus si l'on se rappelle le récit, certainement fictif celui-là, de la « découverte » du faux fragment de la *Vita B. Odiliae* ([Jérôme VIGNIER], *La véritable Origine des tres-illustres Maisons d'Alsace, de Lorraine, d'Autriche, de Bade, et de quantité d'autres. Avec les tables genealogiques de Descendes desdites Maisons, et des Branches qui en sont sorties depuis l'an de Jesus-Christ six cens, jusques à present. Le tout verifié par Tiltres, Chartres, Monuments, et Histories authentiques*, Paris, 1649, préface n. ch.) : l'oratorien avait le goût romanesque. Sur les récits de découverte comme constante de l'histoire des faux, voir A. GRAFTON, *Forgers and critics, op. cit.*, p. 58.

42. Marc-Antoine DOMINICY, *Ansberti Familia rediviva, sive superior, et inferior stemmatis Beati Arnulfi linea : contra Lud. Cantarelli Fabri, nec-non Joannis Jacobi Chiffletii objectiones vindicata*, Paris, 1648, pièces, p. 5-6 (« Genealogia Sancti Arnulfi quam ex veteri codice communicavit Clarissimus Vir Pater Vignerius Congregationis Oratorii apud S. Maglorium Parisiis Praefectus ») ; [Jérôme Vignier], *La véritable Origine, op. cit.*, p. 63 (fragment d'une *Vita* de sainte Odile). Sur ces deux premiers faux, voir respectivement W. WATTENBACH, « Zur

ecclésiastiques publiées par d'Achery (le Testament et l'épithaphe de Perpétue, évêque de Tours, le colloque de Lyon, le diplôme de fondation par Clovis de l'abbaye de Saint-Mesmin de Micy, et cinq lettres de papes et d'évêques de la fin du V^e siècle) ne purent être composées, d'après les sources qu'elles mettent en œuvre, avant 1656⁴³, et elles n'étaient destinées qu'à entrer comme documents dans l'*Histoire de l'Église gallicane*. Seul le *Contra Faustum* aurait eu une existence indépendante. Il se serait agi, en outre, d'un faux directement et exclusivement doctrinal, alors que les pièces du *Spicilegium* visaient d'abord, beaucoup plus banalement, à exalter les origines religieuses nationales, selon un traditionalisme commun à la plupart des faux de la Réforme catholique et qu'on retrouve chez Higuera, qui donnait à foison à chaque ville d'Espagne des saints martyrs locaux, chez Polycarpe de la Rivière, qui travaillait pour l'apostolicité des églises des Gaules, ou dans un apocryphe comme la lettre de la Vierge aux habitants de Messine, qui remonte probablement au XV^e siècle mais ne fut publiée qu'en 1555⁴⁴. Des faux de ce genre n'étaient pas sans portée théologique, spécialement anti-protestante, mais il s'agissait moins d'un enseignement dogmatique exprès que d'implications, par l'attestation de l'ancienneté de telle ou telle croyance ou, mieux, de telle ou telle pratique contestée. Pour le *Contra Faustum*, en revanche, c'est en terre luthérienne, et cinquante ans plus tard, qu'il faudrait se transporter si l'on voulait trouver un vrai équivalent au projet de Vignier, du côté de Christoph Matthäus Pfaff et des quatre faux fragments d'Irénée qu'il publia en 1715 pour accréditer sa théologie personnelle, spécialement en matière eucharistique⁴⁵.

Sept livres dogmatiques ne se fabriquent pas, bien sûr, aussi aisément qu'une narration de quelques pages ou qu'une lettre de courtoisie et le *Contra Faustum* de Vignier aurait certainement été le plus ambitieux de ses faux. Peut-être les pièces brèves retrouvées dans le *Nachlaß* de l'oratorien avaient-elles aussi dans son esprit, outre leur contribution propre à son *Histoire de l'Église gallicane*, la valeur de travaux préparatoires. Iraient dans ce sens les parentés que l'on peut observer entre le faux colloque de Lyon et un épisode de la *Vita* de Fulgence, et qui sont assez nombreuses pour laisser penser que l'authentique a

Genealogia Karolorum», *Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, t. XI, 1886, p. 631, et J. HAVET, «Les découvertes de Jérôme Vignier», *op. cit.*, p. 263-268.

43. D'ACHERY, *Spicilegium*, *op. cit.*, t. V, respectivement p. 105-109, 110-116, 303-304, 578-583. Pour la datation, voir J. HAVET, «Les découvertes de Jérôme Vignier», *op. cit.*, p. 263 (Vignier utilise le *Gallia christiana* de 1656).

44. Voir Irena BACKUS, «The Letter of the Virgin Mary to the inhabitants of Messina. Construction of a historical event» (je dois à la générosité de Madame le Professeur Backus d'avoir eu communication de cet important travail, encore inédit).

45. Voir la démonstration d'Adolf HARNACK, «Die Pfaff'schen Irenäus-Fragmente als Fälschungen Pfaffs nachgewiesen», *Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur*, neue Folge, V. Band, 3. Heft, Leipzig, 1900, p. 1-69, à compléter par Pierre BATIFFOL, «Le cas de Pfaff d'après des pièces nouvelles», *Bulletin de Littérature Ecclésiastique*, 1901, p. 189-200 (qui signale, en conclusion, la comparaison à faire entre Pfaff et les Pères Roman de la Higuera, Polycarpe de la Rivière et Jérôme Vignier).

servi de modèle pour le faux⁴⁶. La tradition voulait qu'Avit de Vienne, auquel Vignier fait tenir le rôle principal dans son colloque, eût lui aussi écrit contre Fauste en faveur de la stricte doctrine augustinienne⁴⁷. On pourrait y voir l'indication que, à la date de composition de cette pièce, l'oratorien n'avait pas perdu de vue son grand œuvre. Y eut-il un moment où il prit conscience de ses difficultés et y renonça ? Ou se peut-il qu'il ait seulement bluffé, sans avoir jamais eu l'intention de s'exécuter ? Si l'on admet que l'annonce par Vignier de sa prétendue découverte constituait effectivement le plan d'un faux à venir, – d'un vrai faux, pourrait-on dire, – son insistance sur le caractère fragmentaire de ce qu'il avait déjà recueilli comme sur son refus de s'en contenter, laisse penser que le résultat final aurait ressemblé, «en mieux», à ce *Contra Fabianum* que les jésuites s'employaient alors patiemment à reconstituer⁴⁸, – que Fulgence fût ainsi devenu l'apanage des «ennemis de la doctrine de saint

46. Il s'agit de la controverse entre catholiques et ariens, sous un roi arien, Thrasamond, dont on sait d'entrée, comme le Gondebaud du colloque de Lyon, qu'il persévéra dans l'erreur faute d'avoir été prédestiné («Vita Beati Fulgentii episcopi Ruspensis», éd. Sirmond, c. XXI-XXV, col. 27-29). Nous avons tenté de développer le parallèle dans notre «Jérôme Vignier (1606-1661), critique et faussaire janséniste ?» déjà signalé.

47. La source (tardive) est ADON DE VIENNE, *Breviarium Chronicorum ab origine mundi ad sua usque tempora, id est ad regnum Ludovici Francorum regis cognomento Simplicis, an. Domini DCCCLXXX*, Paris, 1561, p. 179 : «Faustus ex abbate Lirinensis monasterii apud Regium Galliae episcopus factus, Pelagium dogma destruere conatus, in errorem labitur : unde qui eius sensus in hac parte catholicos praedicant, sicuti Gennadius de Illustribus viris scribens, omnino errant. Ita enim liberum arbitrium tam Augustinus quam caeteri catholici, in ecclesia dei docent, ut illuminatio virtus et salus illi a Christo, et per Christum et cum Christo sit : Faustus vero iste, ita liberum Christianum arbitrium docere conatur, ut illuminatio eius, virtus et salus, non a Christo, sed natura sit. Contra hunc scribit lucidissima fide beatissimus Avitus Viennensis episcopus, eius redarguens errorem». Le rapprochement avec la «découverte» par Vignier des livres de Fulgence avait déjà été noté par L. SALTET, *op. cit.*, p. 95-96.

48. Sur les étapes de la reconstitution du *Contra Fabianum*, un exploit de la patristique jésuite, voir le *Conspectus fragmentorum* dressé par J. FRAIPONT, CC 91/A, entre les p. 762 et 763. Au moment où Vignier écrivait, il y avait dix ans que Sirmond, complétant sa propre édition, avait donné ses *Sancti Fulgentii episcopi librorum contra Fabianum excerpta*, Paris, 1643, et Chifflet s'appropriait à publier triomphalement sa moisson («Ex libris decem Sancti Fulgentii Ruspensis episcopi contra Fabianum Arrianum Excerpta, iis omnibus quae vel ex Theodulpho Aurelianensi, vel ex Floro Lugdunensi hactenus prodierunt, longe ampliora et ordinatiora : quippe novem et triginta bene longis Fragmentis, secundum librorum ordinem digestis comprehensa, adeoque (ut videtur) solidis ipsis libris propemodum aequalia. Petrus Franciscus Chiffletius, Societatis Jesu Presbyter, ex MS. codice Lingonensi pervetusta in lucem protulit», *Scriptorum veterum de fide catholica quinque opuscula*, Dijon, 1656, p. 133-270). Voir Bernard DE VREGILLE, «Pierre-François Chifflet, S.J. découvreur et éditeur des Pères (1592-1682)», dans E. BURY et B. MEUNIER, *Les Pères de l'Église au XVIIIe siècle. Actes du colloque de Lyon 1991*, Paris, 1993, p. 242-243 ; Jeannine FOHLEN, «Chifflet, d'Achery et Mabillon. Une correspondance érudite dans la deuxième moitié du XVIIe siècle (1668-1675)», *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. CXXVI, 1968, p. 169. Chifflet donna aussi l'édition princeps du livre III complet du *De veritate praedestinationis et gratiae (Fulgentii Ferrandi Opera junctis Fulgentii, et Crisconii, Africanorum Episcoporum opusculis relativis, op. cit.*, p. 382-408).

Augustin» ne pouvait, bien sûr, qu'aiguillonner l'oratorien à dresser, en face de leurs travaux, son propre monument. Cette structure fragmentaire du faux évoque une nouvelle fois le cas de Pfaff.

La préface au second tome du *Supplementum*, en tout cas, citait déjà plusieurs lignes de ce que Fulgence dans «un endroit de ses ouvrages inédits» était censé avoir dit de Julien d'Éclane et, en même temps, de sa famille, car Vignier avait gardé son goût pour les généalogies⁴⁹. L'oratorien affirmait aussi que Julien, chassé de toute l'Italie après sa condamnation par le concile d'Éphèse, avait tenté de se réfugier en Gaule : «il aborda donc à Lérins où, accueilli par Fauste avec une charité malencontreuse et fort bien traité pendant plusieurs mois, il répandit son venin, pour le plus grand malheur de Fauste lui-même, ce que nous dirons en son lieu, si Dieu nous donne les forces et les années, et ce que, avec bien d'autres choses de ce genre généralement ignorées, nous établirons par des témoignages certains tant de Fulgence que d'autres»⁵⁰. Julien vécut du reste jusqu'au temps de Fulgence qui le traite d'«autre Caïn, c'est-à-dire de fugitif et banni de tout lieu»⁵¹.

N'eussions-nous aucun indice par ailleurs de l'orientation doctrinale de Vignier dans ces années, que cette supposée révélation du séjour de Julien à Lérins suffirait à nous indiquer quel combat le pseudo-Fulgence était destiné à servir. L'évêque de Ruspe était cher aux augustiniens pour sa fidélité à la doctrine du Maître : Jansénius le cite toujours avec de grands éloges comme

49. *Augustini operum Supplementum, op. cit.*, t. II, fo e vo : «uxorem duxit Julianus, eamque antiqua et consulari nobilitate splendidam, ut notavit B. Fulgentius, qui in aliquo ineditorum operum loco de Juliano sic ait. *Nec illi sufficebat paternae nobilitati, Æmiliorum fasces admovisse, quos haeresi degenerare turpiter maculavit. Seniores Augustinum ut clarior fieret iuvenili calore aggressus, sed repressus ; tantam sibi conciliavit per orbem terrarum insaniam, quantum sibi apud omnes staturat facere claritatem ; et quod in occasionem gloriolae arripuerat, subsannante domino versum est in opprobrium*».

50. *Ibid.*, fo e6 vo : «Lerinum itaque appulit, ubi a Fausto, intempestiva charitate exceptus, et per aliquot menses fatus, virus suum, non sine magno ipsius Fausti damno propaginavit, quod suo loco dicemus, si Deus vires et annos suffecerit, idque certis probationibus tam ex Fulgentio quam ex aliis, pluraque id generis quae multos latent, asseremus».

51. *Ibid.*, fo e6 vo : «Vixit sane ad B. Fulgentii tempora, qui eum alterum Cain, hoc est profugum et omni loco extorrem appellat». Je passe la suite des inventions de Vignier, qui concerneraient une étude sur l'historiographie et la mythologie de Julien d'Éclane, qu'il fait mourir «in ignobili Siciliae vico, apud Pelagianos ex Episcopo ludi-Magister» (*ibid.*) : Tillemont (*Memoires pour servir à l'histoire ecclesiastique des six premiers siècles*, t. XIII, Paris, 1702, p. 820), y voyait la réalisation d'une pique d'Augustin (*Opus imperfectum*, l. II, c. 51, PL 45, 1163 : «An forte et categorias Aristotelis, antequam tuos libros legant [Pelagiani], eis exponens ipse lecturus es ? Cur non et hoc facias, homo ingeniosissimus, quandoquidem a deceptis miseris pasceris otiosus ?») et il est bien possible que Vignier y ait trouvé son inspiration, mais je me demande s'il n'y aurait pas une réminiscence classique et si cette fin de Julien ne pourrait être calquée sur celle de Denys le jeune, chassé de Syracuse et devenu maître d'école à Corinthe (JUSTIN, *Epitoma Historiarum Philippicarum Pompei Trogi*, éd. Otto Seel, Leipzig, Teubner, 1935, l. XXI, c. 5, p. 177).

*Augustini discipulus*⁵² et le lovaniste Jean Sinnich le fit figurer comme troisième, avec Augustin et Prosper, dans son célèbre recueil des Pères combattant pour la doctrine de la grâce et du libre arbitre⁵³, dont l'influence fut grande chez les port-royalistes⁵⁴. Le fait, plus particulièrement, que Fulgence eût réfuté Fauste, était essentiel pour la démonstration de Jansénius, à la fois quant à la nature du semi-pélagianisme et, en corollaire, à l'inexistence d'une hérésie prédestinatienne. Fauste, «le plus remuant et le plus rusé des semi-pélagiens»⁵⁵ avait feint, dans ses deux livres *De gratia et libero arbitrio*, de réfuter Pélagie et affecté de relever sans cesse la nécessité du baptême et de la grâce divine pour la justification, mais «si on lui ôte son masque, toute l'hérésie pélagienne apparaît au grand jour»⁵⁶. Fauste n'a-t-il pas rejeté la prédestination augustiniennne, c'est-à-dire la prédestination gratuite, sans prévision des mérites, non seulement à la grâce mais à la gloire, et ne dépendant pas de la liberté d'indifférence⁵⁷ ? Tous les semi-pélagiens admettaient ces deux dogmes, «comme les points capitaux de toute leur erreur, à savoir que Dieu, par un certain dessein général, en tant qu'il est en lui, veut que tous les hommes sans exception soient sauvés, et par conséquent, par une certaine bonté indifférente, répand absolument sur tous sa grâce, par laquelle ils peuvent, s'ils le veulent, parvenir au salut et aux moyens de salut qui sont offerts à tous»⁵⁸. C'est cette caractérisation du semi-pélagianisme, à l'aide notamment de citations de

52. JANSÉNIUS, *Augustinus*, Louvain, 1640. Voir l'index du tome II pour les références à Fulgence (sur l'état d'innocence, la transmission du péché originel, la grâce d'Adam, les actions des infidèles, les deux amours...).

53. [Jean SINNICH], *Sanctorum Patrum de Gratia Christi et libero arbitrio dimicantium Trias, Augustinus Hipponensis, Prosper Aquitanus, Fulgentius Ruspensis adversus Pelagium, Cassianum, Faustum. Quorum propria verba sine ullo additamento summâ fide referuntur*, s. l., 1648. Les titres et sommaires, seule contribution de l'éditeur, seraient en fait d'Antoine Arnauld (voir la préface historique et critique à la grande édition de ses *Œuvres*, t. X, p. LXXV).

54. C'est de la *Trias* que Pascal tira la plupart des citations de ses *Écrits sur la grâce* (voir l'introduction de J. Mesnard dans PASCAL, *Œuvres complètes, op. cit.*, t. III, p. 551).

55. JANSÉNIUS, *Augustinus, op. cit.*, t. I, col. 413 («De Haeresi Pelagiana», l. VII, c. 7). Pour une interprétation de la doctrine de Fauste, voir les études de Carlo TIBILETTI, «Libero arbitrio e grazia in Fausto di Riez» et «La salvezza umana in Fausto di Riez», reprises dans *Raccolta di Studi*, Rome, 1989, respectivement p. 377-403 et 405-424.

56. *Ibid.*, col. 400 («De Haeresi Pelagiana», l. VII, c. 2) : «tota haeresis Pelagiana detracta larva prodit in medium». L'accusation de ruse et de dissimulation est reprise de la *Vita Fulgentii* et d'Isidore (voir *supra*, notes 35 et 36).

57. *Ibid.*, col. 413-416 et 437-440 («De Haeresi Pelagiana», l. VII, c. 7).

58. *Ibid.*, col. 450 («De Haeresi Pelagiana», l. VIII, c. 3) : «Ex quibus manifestum est omnibus omnino Semi-Pelagianis duo ista communia fuisse dogmata et veluti cardines totius erroris quod Deus generali quodam proposito, quantum in se est, vellet omnes omnino homines salvos fieri, et quod consequenter in omnes omnino gratiam suam indifferenti quadam bonitate profunderet, qua possent si vellet ad salutem salutisque remedia omnibus proposita pervenire». Voir également c. 1 (les marseillais reconnaissaient la nécessité de la grâce pour faire le bien) et c. 6 et sqq (ils reconnaissaient trois grâces générales, dont l'une actuelle, intérieure et suffisante pour croire).

l'évêque de Riez, qui permettait finalement à Jansénius, dans le fameux parallèle polémique qui clôt l'*Augustinus*, d'y rattacher les *recentiores* jésuites, Molina, Lessius et Suarez, qui attaquent dans les mêmes termes que l'hérétique Fauste la vraie doctrine de la prédestination des élus et de la grâce efficace et admettent comme lui, en revanche, la mort du Christ pour tous les hommes, «non seulement quant à la suffisance mais quant à une certaine efficacité», et partant une grâce suffisante donnée à tous⁵⁹.

Fauste convaincu d'hérésie, Gennade de Marseille, qui avait loué ses livres, tombait avec lui⁶⁰. Or Gennade était le premier qui eût fait mention des prédestinatians, dans un appendice à l'*Indiculus de haeresibus* du Pseudo-Jérôme dont Claude Ménard avait donné l'édition *princeps* en 1617⁶¹ : preuve qu'il ne s'était jamais agi d'une hérésie réelle mais d'une «calomnie, par laquelle les marseillais diffamaient la doctrine de saint Augustin»⁶². Il n'en alla pas autrement au IX^e siècle, quand l'accusation fut reprise par Hincmar contre Gottschalk : les articles reprochés à ce dernier avaient été enseignés «par Augustin, Prosper et Fulgence»⁶³. Quelques années plus tard, quand les premiers anti-jansénistes eurent commencé de dénoncer publiquement l'*Augustinus*, Arnauld répliqua que ceux-ci, en affirmant que Jésus-Christ était mort pour tous les hommes en général, utilisaient «la manière ordinaire de raisonner de Fauste, laquelle nous ne serions pas obligés de détruire, si nous avions les sept livres que S. Fulgence avoit faits» contre ce chef des semi-pélagiens⁶⁴.

59. *Ibid.*, t. III, «Erroris Massiliensium et opinionis quorundam recentiorum ΠΑΡΑΛΛΗΛΟΝ et Statera. In qua discrimen utriusque sententiae παραλλήλως indagatur, et compluribus notis perspicue ostenditur», en particulier col. 1078-1079, 1092-1093, 1103-1104.

60. *Ibid.*, t. I, col. 468 (l. VIII, c. 7). L'éloge de Fauste, et nommément de son *De gratia*, est dans GENNADE, *Liber de viris illustribus*, éd. citée, c. 86, p. 91. Pour une discussion récente sur ce point (qui conclut à disculper Gennade), voir Salvatore PRICOCO, «Storia ecclesiastica e storia monastica nel *De viris illustribus* di Gennadio» [1980], repris dans *Monaci filosofi e santi. Saggi di storia della cultura tardoantica*, Soveria Mannelli, 1992, p. 156-176.

61. *Sancti Hieronymi Stridonensis indiculus de haeresibus Iudaeorum. Nunc primum in lucem editus curâ Cl. Menardi, Iuliomagi Andium Praepetoris*, Paris, 1617, p. 26-27 [CPL 959] : «Haec vero quae sequuntur, a sancto Gennadio Massiliensi Presbytero sunt posita. Praedestiniani sunt, qui dicunt quod Deus non omnes homines creavit ut omnes salventur [...]». L'*indiculus* lui-même avait, en fait, déjà été publié dans l'édition d'Augustin par les docteurs de Louvain mais l'appendice de Gennade était incomplet dans celle-ci : y manquait justement le passage sur les prédestinatians (Jacques SIRMOND, S.J., *Historia Praedestiniana, quibus initiis exorta, et per quos potissimum profligata Praedestinianorum haeresis olim fuerit, et oppressa*, Paris, 1648, p. 39).

62. JANSÉNIUS, *Augustinus*, *op. cit.*, t. I, col. 543 (l. VIII, c. 23).

63. *Ibid.*, t. I, col. 547 (l. VIII, c. 23).

64. ARNAULD, *Première apologie pour Monsieur Jansénius, évêque d'Ypres ; et pour la doctrine de S. Augustin, expliquée dans son livre, intitulé : Augustinus, contre trois Sermons de M. Habert, Théologal de Paris* [1644] dans *Œuvres*, t. XVI, p. 173 (ouvrage rédigé de février à juin 1643 : voir la préface historique et critique à la 4^e classe, *ibid.*). Voir en général Lucien CEYSSENS, «L'antijanséniste Isaac Habert (1598-1668)», *Bulletin de l'Institut historique belge*

La question de l'orthodoxie de Fauste devint encore plus brûlante quand le débat sur le prédestinarianisme du IX^e siècle eut été relancé, dans une perspective explicitement polémique, par le Père Sirmond⁶⁵ puis, dans l'autre sens, le janséniste président Mauguin⁶⁶. Hincmar et Sirmond à sa suite avaient fait beaucoup de fond, pour établir l'existence ancienne d'une hérésie prédestinatienne, sur les œuvres de Fauste, qui, de fait, constituent pratiquement le seul élément du dossier : ce n'est, rappelons-le, que par la lettre de Fauste sommant le prêtre Lucidus de rétracter ses vues sur la prédestination, notamment que le Christ n'est pas mort généralement pour tous les hommes, et par son prologue ultérieur à son *De gratia* que nous connaissons toute cette controverse et jusqu'à l'existence des synodes d'Arles et de Lyon contre Lucidus⁶⁷. Jansénius avait passé toute l'affaire sous silence, Arnauld récusé fermement le concile d'Arles comme semi-pélagien⁶⁸. Sirmond, pour lui, jugeait que jamais blessure plus grave n'avait été portée aux prédestinatien⁶⁹. On comprend, dès lors, qu'il ait consacré tout un chapitre de son *Historia Praedestiniana* à prouver l'orthodoxie de l'évêque de Riez et à relativiser sa réfutation par Fulgence. Le premier à s'en prendre au *De gratia et libero arbitrio* de Fauste fut le moine

de Rome, t. 42, 1972, p. 273-305 [repris dans *Jansenistica Minora*, t. XI, Amsterdam, 1973, fascicule 90].

65. *Hincmari Archiepiscopi Remensi opera, duos in tomos digesta : Cura et studio Jacobi Sirmondi Societatis Jesu presbyteri*, Paris, 1645 (sur les intentions anti-jansénistes de cette édition, voir la préface, fo 4 ro) ; Jacques SIRMOND, *Historia praedestiniana*, *op. cit.*

66. *Veterum Auctorum qui IX saeculo de praedestinatione et gratia scripserunt opera et fragmenta plurima nunc primum in lucem edita. Cura et studio Gilberti Mauguin, Regi à Consiliis et in suprema Monetarum Curia Praesidis. Cum ejusdem Chronica et Historica Synopsi, Gemina Dissertatione et Pacifica Operis Coronide*, Paris, 1650 [= *Vindiciae praedestinationis et gratiae*, t. I] ; *Vindiciae praedestinationis et gratiae, tomus posterior continens Historicam et Chronicam Synopsim cum Gemina Dissertatione et Pacifica Operis Coronide*, Paris, 1650. Sur cette controverse, voir Jean DEVISSE, *Hincmar archevêque de Reims, 845-882*, Genève, 1976, t. I, p. 14-18 ; Pierre PETITMENGIN, «D'Augustin à Prudence de Troyes : les citations augustiniennes dans un manuscrit d'auteur», *De Tertullien aux Mozarabes. Mélanges Jacques Fontaine*, Paris, 1992, t. II, p. 232. La réplique jésuite à Mauguin fut donnée par CELLOT, *Historia Gotteschalci*, *op. cit.*

67. *Fausti Reiensis Opera*, éd. August Engelbrecht, CSEL 21, 3-4 (prologue du *De gratia* à Léonce d'Arles), 161-165 (ep. I, Fauste à Lucidus), 165-168 (*libellus* de Lucidus). Voir C. MUNIER, *Concilia Galliae A. 314-A. 506*, CC 148, 159-161 ; E. GRIFFE, *La Gaule chrétienne à l'époque romaine*, t. III, Paris, 1965, p. 370-374, et surtout Ralph W. MATHISEN, *Ecclesiastical Factionalism and religious controversy in fifth-century Gaul*, Washington, 1989, p. 244-268. HINCMAR, *De Praedestinatione Dei et libero arbitrio posterior dissertatio*, c. 1, PL 125, col. 79-82, donne la lettre de Fauste à Lucidus et le *libellus* de celui-ci aux évêques (sur l'importance de ce précédent pour Hincmar, voir J. DEVISSE, *op. cit.*, t. I, p. 246 et 250). De même, SIRMOND, *Historia praedestiniana*, *op. cit.*, p. 43-48, reproduit intégralement la lettre de Fauste à Lucidus.

68. ARNAULD, *Première apologie pour Jansénius*, *op. cit.*, p. 181-184.

69. SIRMOND, *Historia praedestiniana*, *op. cit.*, p. 42 : «Omnium quae Praedestinitis inflicta sunt, gravius nullum vulnus fuit, quam quo a triginta Episcopis affecti sunt in Synodo Arelatensi, atque interim postea in Lugdunensi».

scythe Jean Maxence, fauteur de l'eutychieisme. Lui et ses associés excitèrent contre l'ouvrage les évêques africains exilés en Sardaigne, dont beaucoup étaient imprégnés de prédestinarianisme et qui, de toute manière, «tenaient la plupart pour suspect et odieux tout ce qui pouvait se dire contre les prédestinarianiens, comme si c'eût été Augustin qui eût été visé»⁷⁰. On prétend sans fondement que Fauste était rusé et trompeur : «et, aussi bien, quelles sont les ruses que Fulgence a surprises dans ses écrits et de quelle manière il a mis à découvert, dans ses sept livres, cette ruse profonde qu'on reproche à Fauste, nous ne pouvons le deviner, puisque ces sept livres de Fulgence ont disparu»⁷¹.

En réponse, Mauguin dressa contre Fauste un réquisitoire féroce⁷². Comme déjà Gottschalk contre Hincmar⁷³, il en appela contre Sirmond à l'autorité de Fulgence : quoique les livres de ce dernier contre Fauste aient disparu, leur existence est parfaitement attestée par le triple témoignage de la lettre synodale des évêques d'Afrique, de la *Vita Fulgentii* et d'Isidore⁷⁴. Gennade, que Sirmond avait voulu réhabiliter en même temps que Fauste et dans les mêmes intentions, avait lui aussi été semi-pélagien⁷⁵ : c'étaient ces ennemis de la grâce, cet *infaustus Faustus* et ses associés marseillais, qui avaient inventé les premiers la fable du prédestinarianisme⁷⁶. Vignier semble bien n'avoir pas pensé autrement : la préface au second tome du *Supplementum* ne dénonce-t-elle pas le silence de Gennade sur la grâce, dans la notice sur Augustin de son *De viris illustribus*, comme un exemple de «la haine des hérétiques contre la grâce du

70. *Ibid.*, p. 57-59 : «apud quos [Afros] nata, ut dictum est, Praedestinatorum haeresis, in multorum adhuc mentibus haerebat : qui vero ab hac labe immunes erant, sic tamen affecti erant perique, ut quaecumque contra Praedestinos dicerentur, ea perinde ac si Augustinum peterent suspecta et odiosa haberent omnia». Voir C. TIBILETTI, «Fausto di Riez nei giudizi della critica», dans *Raccolta di Studi*, *op. cit.*, p. 439-440.

71. *Ibid.*, p. 60 : «Etenim quos in eius scriptis dolos deprehenderit Fulgentius, et quo pacto profundam illius quam exprobrant calliditatem libris suis septem detexerit, divinare, cum hi non extent, non possumus». Notons que certains anti-jansénistes adoptaient une autre tactique, distinguant le cas personnel de Fauste, qui avait pu être semi-pélagien, et l'orthodoxie, selon eux indiscutable, de la lettre à Lucidus et du concile d'Arles (ainsi Étienne DECHAMPS, S. J., *De haeresi Janseniana ab apostolica Sede merito proscripta libri tres*, Paris, 1654, livre II, disp. VII, c. 1, p. 305-312).

72. *Vindiciae praedestinationis et gratiae*, *op. cit.*, t. II, p. 549 (réfutation de Fauste par Avit d'après Adon) et surtout p. 577-607.

73. GOTTSCHALK, *Confessio prolixior*, dans *Œuvres théologiques et grammaticales*, éd. Dom Cyrille Lambot, Louvain, 1945, p. 66 (texte édité par Ussher en 1631 puis par Mauguin). Gottschalk déjà ne devait connaître les livres de Fulgence contre Fauste que par la *Vita Fulgentii* (C. TIBILETTI, «Fausto di Riez nei giudizi della critica», *op. cit.*, p. 433).

74. *Vindiciae praedestinationis et gratiae*, *op. cit.*, t. II, p. 587-589 et 599.

75. *Ibid.*, p. 526-528. Comparer SIRMOND, *Historia praedestiniana*, *op. cit.*, p. 36. ARNAULD, *Apologie pour les Saints Peres*, *op. cit.*, p. 440, jugeait qu'Hincmar «s'était tellement rempli l'esprit de la chimérique hérésie des Prédestinarianiens, qu'il avoit puisée de Gennade de Marseille, comme il dit lui-même, c'est à dire d'un Semipélagien, qu'il la croyoit voir en cent endroits, où il faut avoir perdu le sens pour s'imaginer qu'il en soit parlé».

76. *Vindiciae praedestinationis et gratiae*, *op. cit.*, t. I, fo a2 vo-a3 ro.

Christ»⁷⁷ ? Dans le premier tome, une incise laisse assez transparaître le peu de sympathie de l'oratorien pour ce synode de Quiersy, réuni autour d'Hincmar en 853 pour condamner le prédestinarianisme, qui avait, au contraire, les faiseurs des jésuites⁷⁸. Et pourquoi, enfin, avoir fait rentrer dans son roman de Julien d'Éclane une prétendue tentative de réhabilitation de ce dernier, au IX^e siècle, par «certains fauteurs des semi-pélagiens»⁷⁹, sinon pour insinuer que la doctrine de saint Augustin avait alors été menacée ?

On voit, de toute manière, quelle pièce décisive Vignier fournissait à l'argumentation janséniste en établissant, enfin, avec son séjour lérinien de Julien, un lien direct, – ce lien absent de toutes les sources authentiques, – entre pélagiens et marseillais⁸⁰ : voilà Fauste convaincu, malgré toutes ses répudiations du pélagianisme, d'avoir bel et bien été disciple de Julien et, par lui, de Pélage. Nul doute que l'oratorien, eût-il poursuivi son entreprise, eût eu à cœur de servir encore la même cause, par exemple en produisant en série des fragments doctrinaux sur le modèle de ce texte, tout à fait authentique, du *De veritate praedestinationis* sur la prédestination des réprouvés par lequel Gottschalk avait jadis fort embarrassé Hincmar⁸¹. Pour que nul, dans le parti augustinien, n'ignorât la portée de la «découverte» et qu'on y attendît plus impatientement sa publication, Vignier, non content de la publicité qu'il lui avait déjà faite dans son *Supplementum*, affecta de confier à son confrère janséniste, militant et déclaré celui-là, le Père Toussaint Desmares, que les livres de Fulgence contre Fauste «estoient pleins de lacunes et qu'il ne les donneroit point au public, parce que saint Fulgence est encore plus fort que saint Augustin et qu'il mettroit tout en feu»⁸².

77. *Supplementum*, *op. cit.*, t. II, fo e5 ro. Le passage commenté par Vignier («Egregio ingenio et excellenti studio Ecclesiae serviens Augustinus...») est en fait interpolé : GENNADE, *Liber de viris illustribus*, éd. Ernest Cushing Richardson, *Texte und Untersuchungen*, XIV Band, 1. Heft, 1896, c. 39, p. 75, avec l'apparat *ad loc.*

78. *Supplementum*, *op. cit.*, t. I, fo e vo : «Etiam Carisiaci celebrata Synodus non dubitavit (iurene fecerit alibi disquirendum reservo) Augustinum in suas partes trahere».

79. *Ibid.*, t. II, fo e6 vo.

80. Sur cette absence de toute connexion entre Pélage et la Gaule, qui prouve que le «semi-pélagianisme» n'est pas une reprise adoucie ou dissimulée de l'hérésie de Pélage, voir S. PRICOCO, «Storia ecclesiastica e storia monastica nel *De viris illustribus* di Gennadio», *op. cit.*, p. 168-170.

81. GOTTSCHALK, *Confessio prolixior*, *op. cit.*, p. 66 (citant FULGENCE, *De Veritate praedestinationis et gratiae*, I.III, c.V, n.8, CC 91/A, 527). Sur les réticences d'Hincmar contre Fulgence, souvent invoqué au contraire par ses adversaires, voir J. DEVISSE, *Hincmar*, *op. cit.*, t. I, p. 132, 136, 140, 237, 256 ; pour l'attention que lui portait Prudence de Troyes, P. PETITMENGIN, «D'Augustin à Prudence de Troyes», *op. cit.*, p. 231. ARNAULD, *Apologie pour les Saints Peres*, *op. cit.*, p. 444, s'indigne qu'Hincmar ose se préférer à Fulgence.

82. Jean LESAULNIER, *Port-Royal insolite. Édition critique du Recueil de choses diverses*, Paris, 1992, fo 160 vo (il s'agit d'un recueil de conversations tenues en 1670-1671 en milieu port-royaliste, sans doute à l'hôtel de Liancourt). Le temps écoulé (rappelons que Vignier mourut en 1661) interdit, bien sûr, de retenir de cet écho plus que sa substance. Sur Desmares, qui avait été un des députés à Rome «pour la doctrine de saint Augustin», voir [Charles-Hugues

À la mort de Vignier, on chercha vainement dans ses papiers bien des textes dont il avait annoncé la découverte, au premier chef les livres de Fulgence. Après une querelle assez âpre entre les oratoriens de Saint-Magloire et le frère et héritier du défunt, Benjamin, qui les accusait de détournement, les choses en restèrent là⁸³. L'imprécation insérée par d'Achery, à la demande de Benjamin Vignier, dans la préface de son *Spicilegium*, n'amena, et pour cause, aucune restitution⁸⁴.

Dans les milieux port-royalistes, que la remise au jour du Fulgence eût, on l'a dit, intéressés au premier chef, on ne cessa pas de parler de cette disparition. Dix ans après la mort de Vignier, on y rappelait les aveux qu'il avait faits au Père Desmares⁸⁵, tout en recueillant une rumeur contradictoire tout droit sortie de la préface du *Supplementum* et du récit qu'on y trouvait de la découverte de l'*Opus imperfectum* : «Il avoit veu saint Fulgence, qui est a Clairvaux, ou on ne scauroit rien lire»⁸⁶. Prenait corps en même temps la légende d'un Vignier ennemi de la doctrine de saint Augustin : «le P. Vignier n'entendoit pas la grace»⁸⁷. Des bruits plus terribles couraient aussi. En 1673, le cardinal Bona, dont les relations étaient nombreuses parmi les augustiniens français⁸⁸, écrivait à l'abbé Nicaise avoir «entendu d'un docteur parisien» que le *Contra Faustum* était tombé après la mort de Vignier «entre les mains de quelqu'un de peu affectionné pour cette doctrine, lequel le brûla»⁸⁹. Tous les augustiniens

LEFEBVRE DE SAINT-MARC], *Supplément au Nécrologe de l'Abbaïe de Notre-Dame de Port-Royal des Champs, Ordre de Cîteaux, Institut du Saint Sacrement, Première partie*, s. l., 1735, p. 316-326 ; Jacques GRÈS-GAYER, *Le jansénisme en Sorbonne 1643-1656*, Paris, 1996, p. 105.

83. Voir la lettre de Benjamin Vignier à d'Achery du 1er septembre 1662, BNF., Franç. 17685, fo 128 ro-129 ro : «je n'ay pu encore rien descouvrir des larcins que l'on m'a faits, mais je suis de jour en jour confirmé que les pertes que j'ay faites sont encore plus grandes que je ne vous les ay depeintes. Croyez s'il vous plaist mon tres Reverend Pere que si Dieu me fait la grace d'en recouvrir quelque chose, se sera pour vous le remettre entre les mains». Sur le conflit avec les Pères de Saint-Magloire, voir une lettre du Père de Sainte-Marthe, supérieur, à d'Achery, 25 octobre [1662], *ibid.*, fo 130 ro-131 ro.

84. D'Achery, *Spicilegium. Tomus quintus, op. cit.*, p. 12 : «Sed pro dolor ! postquam morte abreptus est, nescio quis illius gloriae, immo literariae utilitati invidens, clam inscio herede surripuit omnia». Cette notice sur Vignier est tirée d'un Mémoire de la main de Benjamin, BNF. Franç. 17685, fo 143 ro-144 ro.

85. Jean LESAULNIER, *Port-Royal insolite, op. cit.*, fo 160 vo : «On ne sait plus ce qu'est devenu ce manuscrit».

86. *Ibid.*, fo 305 ro.

87. *Ibid.*

88. Lucien CEYSSENS, «Le cardinal Jean Bona et le jansénisme, autour d'une récente étude», *Jansenistica Minora*, t. IV, Malines, 1958, n° 32 [= *Benedictina*, t. X, 1956, p. 70-120 et 267-328]. Voir en particulier p. 44-47 sur les relations entre Bona et les mauristes.

89. Bona à Nicaise, 27 juin 1673, BNF. Franç. 9359, fo 25 ro : «Piacesse a Dio che il Vignier havesse data alla Luce l'opera di S. Fulgentio adversus Faustum, ma per quanto intesi da un Dottore Parigino dopo la morte del Vignier capito alle mani d'un poco affecto a quella dottrina il quale l'abbrucio. Se questo fosse vero sarebbe un danno irreparabile, perche Dio sa

s'accordaient en tout cas à juger avec Noris que la disparition de ces livres de Fulgence étaient un malheur pour leur école⁹⁰, tandis que leurs adversaires, comme autrefois Sirmond, en prenaient argument pour disculper Fauste : nous ne voyons nulle part, dans ses ouvrages conservés, Fulgence taxer d'hérésie l'évêque de Riez ; la lettre des évêques africains exilés ne porte pas la souscription de Fulgence et son authenticité est douteuse ; ce qu'en dit Isidore, qui n'avait probablement pas lu les livres de Fauste, n'était que sur la relation d'autrui⁹¹.

Retrouver le *Contra Faustum* de Fulgence était donc une entreprise qui n'avait rien perdu, au milieu des années 1670, de sa portée polémique et le Père Quesnel en était bien conscient quand, le premier apparemment, il entreprit de suivre méthodiquement la piste laissée par Vignier. Les travaux que Quesnel avait menés pour son édition de Léon le Grand⁹² lui avaient fait rencontrer la supposée découverte de son défunt confrère de l'Oratoire, dont il avait repris sans la moindre critique l'histoire du séjour de Julien à Lérins, – Julien, avait-il même surenchéri, infecta alors «l'esprit de l'abbé de cette tache dont, dans la suite, les écrits de Fauste furent marqués». Las, une mort préma-

se altrove si ritrova» (imprimé avec quelques variantes dans Jean BONA, *Epistolae selectae*, éd. R. Sala, Turin, 1755, lettres italiennes n° 22, p. 298-299). Bona répondait ainsi à ce que lui avait écrit Nicaise le 30 mai précédent (Jean BONA, *Epistolae una cum aliis eruditorum virorum ad eundem, nondum typis evulgatae*, Lucques, 1759, 5e partie, lettre 6, p. 268 : «il seroit a souhaiter, Monseigneur, que ceux qui ont entre leurs mains les papiers et manuscrits du Pere Vignier [...] voulussent donner au public ce qu'il promettoit sur cette matiere, savoir les sept livres de S. Fulgence contre Fauste de Riez, et plusieurs autres ouvrages où il devoit (a ce qu'il dit) decouvrir bien des choses de fait jusqu'a present inconnues»).

90. *Historia Pelagiana et Dissertatio de Synodo V. Œcumenica in qua Origenis ac Theodori Mopsuesteni Pelagiani erroris auctorum justa damnatio exponitur, et Aquileiense schisma describitur. Additis Vindiciis Augustinianis pro libris a S. Doctore contra Pelagianos, ac Semipelagianos scriptis. Auctore P. M. Henrico de Noris Veronensi Augustiniano Sacrae Theologiae Professore, et S. R. universalis Inquisitionis Qualificatore*, Padoue, 1673, livre II, p. 320, dont on notera le curieux enjolivement de la préface du *Supplementum* : «Libri illi septem contra Reiensem malo Augustiniana Scholae fato interiere, eos quidem Hieronymus Vignierius in praefatione operis imperfecti contra Julianum cum blattis luctantes in cuiusdam bibliothecae angulo scribit se reperisse [!], sed nobis salivam movit, diuque desideratorum voluminum expectatione fatigamur». Noris paraît avoir ignoré que Vignier était mort : voir *ibid.*, p. 268. Sur l'entreprise de Noris (maintenir l'interprétation la plus extensive de l'autorité d'Augustin sur la grâce tout en se démarquant soigneusement du jansénisme), voir Michael Klaus WERNICKE, *Kardinal Enrico Noris und seine Verteidigung Augustins*, Würzburg, 1973.

91. *Prodromus Velitaris, in quo, S. Aurel. Augustinus Hipponensis, Sanctissimi Galliarum Episcopi, Eminentissimi Cardinales Baronius, et Bellarminus, et centeni Societatis Scriptores vindicantur a calumniis, conviciis, imposturis, quibus scateat opus tripartitum Henrici de Noris in Historiam Pelagianam, de Quinta Synodo Oecumenica, et Vindicias Augustinianas, auctore F. Brunone Neusser Ordinis FF. Minor. Recollect. Sacrae Theologiae Lectore Jubilato, Provinciae Coloniensis Custode Custodem*, Mayence, 1676, p. 53, 117, 225.

92. Voir l'introduction de J.A.G. TANS et H. SCHMITZ DU MOULIN à *Pasquier Quesnel devant la Congrégation de l'Index. Correspondance avec Francesco Barberini et mémoires sur la mise à l'Index de son édition des œuvres de saint Léon*, La Haye, 1974, p. IX-XVI.

turée avait empêché Vignier de tenir sa promesse du *Supplementum* et de donner ses preuves⁹³. Il est à peu près certain que Quesnel avait dès lors effectué une première recherche. C'est en 1675, en effet, que d'Achery publia dans son *Spicilegium* la lettre de Théonas à Lucien avec cette seule indication *Communnicavit R. P. Paschasius Quesnel Oratorii D. I. Presbyteri*, – notons le terme, alors que d'Achery, quand il nomme ceux qui lui ont donné des textes qu'ils avaient découverts eux-mêmes, dit normalement *eruit*⁹⁴. Lorsque Pierre Batiffol, en 1886, dans la foulée de l'étude de Julien Havet, dénonça la pièce comme apocryphe, il en releva les parentés de langue avec les textes de Vignier⁹⁵. Sans juger celles-ci décisives, Harnack faisait observer qu'il fallait, ou bien attribuer le faux à Vignier, ou bien supposer, à côté de lui, un second faussaire oratorien⁹⁶. Tout ce qu'on sait de Quesnel en fait, sur ce point, le moins plausible des coupables mais le problème se résout aisément si l'on suppose qu'il avait commencé à suivre la trace du *Contra Faustum* dans les papiers laissés par son confrère et dont certains, on le sait, étaient restés à Saint-Magloire⁹⁷. C'est ainsi qu'il dut découvrir la lettre de Théonas, un de ces faux que Vignier avait gardés par devers lui pour une publication ultérieure. Pourquoi d'Achery ne l'a-t-il pas précisé expressément ? Mais, en 1675, Benjamin, l'irascible frère de Jérôme, celui qui avait accusé les oratoriens de

93. [Pasquier QUESNEL], *Ad Sancti Leonis Magni Opera Appendix, seu codex Canonum et Constitutionum Sedis Apostolicae. Dissertationes, Lectiones variae, notae, observationes, indices* [= *Leonis Opera*, t. II], Paris, 1675, «Dissertatio prima», p. 268 : «in Gallias migravit tantum in Asylum, non ignarus qui homines illic Augustini de gratia doctrinam oppugnarent [...]. Tum Faustus Abbatem in Lerinensi insula agebat : huc Julianus advehitur infaustus hospes : nam Abbatis animum ea labe imbuit, qua Fausti scripta postmodum aspersa sunt. Haec et alia id genus, quae multos latent, relecturum se certisque probationibus, tam ex Fulgentio, quam ex aliis asserturum, promiserat vir doctissimus Hieron. Vignier Oratorii D. Jesu Presbyter, de Juliano disserens in limine II. tomi supplem. operum B. Augustini : sed immatura morte praeventus fidem praestare non potuit.»

94. D'ACHERY, *Spicilegium*, t. XII, Paris, 1675, p. XXIX. Dans une lettre du 6 mai 1673 à Edward Bernard, Quesnel l'informe que d'Achery «Duodecim volumen Spicilegii Ecclesiasticorum scriptorum ac monumentorum veterum sive synodorum sive Epistolarum brevi est editurus» (H. SCHMITZ DU MOULIN, «Un correspondant anglais de Quesnel. Lettres de Quesnel à Edward Bernard, professeur d'astronomie à Oxford», *Lias*, t. II/2, 1975, p. 301).

95. Pierre BATIFFOL, «L'épître de Théonas à Lucien. Note sur un document chrétien attribué au IIIe siècle», *Bulletin critique*, t. VI, 1886, p. 158-160.

96. A. HARNACK, «Der gefälschte Brief des Bischofs Theonas an den Oberkammerherrn Lucian», *op. cit.*, p. 117, qui jugeait l'érudition nécessaire pour un tel faux, un argument pour l'attribution à Vignier.

97. L. BATTEREL, *Mémoires domestiques*, *op. cit.*, t. II, p. 137 et 224. Il est possible aussi que la lettre à Théonas ait été prêtée par Vignier, avant sa mort, à un ami ou un confrère auprès duquel Quesnel l'aurait récupérée : Louis ELLIES DU PIN, *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques du dix-septième siècle*, t. III, Paris, 1708, p. 328, dit que Vignier «s'était appliqué à amasser des Manuscrits qu'il communiquoit avec plaisir à ses amis», – toujours la même technique de tester ses faux.

détournement, vivait encore et restait aux aguets : il valait mieux ne pas rouvrir la polémique sur l'héritage⁹⁸.

Son Saint Léon paru, Quesnel repartit en quête systématiquement. Il mentionne pour la première fois son projet d'une nouvelle édition de Fulgence dans une lettre à Magliabecchi de février 1677, qui laisse assez voir que sa préoccupation principale était de découvrir les sept livres contre Fauste⁹⁹. Il pria le cardinal Barberini de faire faire des recherches à cette fin dans les bibliothèques romaines, l'assurant en 1678 que refuser ce trésor au public était «refuser son triomphe à la doctrine catholique», mais les recherches restèrent infructueuses¹⁰⁰. Quesnel (qui avait rétracté sa signature du Formulaire en 1673 et dont le Saint Léon venait d'être mis à l'Index) se défiait assez de la Curie pour demander une vérification, l'année suivante, à l'abbé de Pontchâteau, alors agent secret des jansénistes à Rome, qui l'assura que les livres de Fulgence contre Fauste étaient bien absents de la bibliothèque vaticane¹⁰¹. Les mauristes avaient aussi été mis à contribution sans plus de résultat¹⁰².

Pour ne pas effrayer Barberini, Quesnel s'était bien gardé de lui parler de Vignier et des différentes rumeurs qui couraient à son propos, mais une lettre à cœur ouvert, au même moment, à l'abbé Nicaise, prouve qu'il n'en ignorait aucune :

98. En 1683 encore, à propos de la chronique de Metz sur le mariage de Jeanne d'Arc, Benjamin Vignier écrivait : «après la mort du P. Vignier, l'Original de cet ancien Manuscrit eut la même destinée que tous ceux dont il est parlé dans l'éloge que le P. Dachery a fait de lui ; mais comme il pourroit faire découvrir ceux qui se sont emparez des autres à mon préjudice, je ne m'attends pas qu'on le mette en lumière tant que je serai vivant» (lettre du 2 novembre 1683 à M. de Grammont, publiée dans *Mercure de France*, février 1725, p. 249).

99. Lettre de Quesnel à Magliabecchi (19 février 1677) dans VALERY, *Correspondance inédite de Mabillon et de Montfaucon avec l'Italie, contenant un grand nombre de faits sur l'Histoire religieuse et littéraire du dix-septième siècle, suivie des lettres inédites du P. Quesnel à Magliabecchi, bibliothécaire du grand-duc de Toscane Come III, et au cardinal Noris*, Paris, 1846, t. III, p. 227-228 («S'il y avait quelque chose de ce Père qui ne fût point imprimé dans la bibliothèque du Grand-Duc, et surtout si on pouvait découvrir ce que ce Père a écrit contre Fauste le semi-pélagien, ce serait un trésor dont le public serait bien obligé à celui qui le découvrirait et le communiquerait»). Voir encore la lettre du 17 mars 1679, p. 268-269. Cette enquête dans la correspondance de Quesnel n'est bien sûr possible que grâce à l'immense travail de J.A.G. TANS et H. SCHMITZ DU MOULIN, *La correspondance de Pasquier Quesnel. Inventaire et Index analytique*, 3 vol., Bruxelles-Louvain, 1989-1993.

100. Quesnel à Barberini, 9 mai 1678, dans J.A.G. TANS et H. SCHMITZ DU MOULIN, *Pasquier Quesnel devant l'Index*, op. cit., p. 119 : «Suum profecto Catholicae doctrinae triumphum invidet, quiquis haec scripta aurum contra aestimanda sibi retinens publico invidet». Voir la réponse de Barberini du 8 juin 1678, *ibid.*, p. 121.

101. Pontchâteau à Quesnel (5 novembre 1679), dans Bruno NEVEU, *Sébastien Joseph du Cambout de Pontchâteau (1634-1690) et ses missions à Rome*, Paris, 1969, p. 495, note 1 (Pontchâteau effectuait alors sa seconde mission à Rome, de juillet 1679 à juillet 1680).

102. Voir une lettre de Rome de Dom Durand à Dom Blampin, 25 septembre 1679 dans Pierre GASNAULT, «En marge de l'édition mauriste des œuvres de saint Augustin : lettres de Dom Jean Durand à Dom Thomas Blampin», *Revue Bénédictine*, t. CII, 1992, p. 363.

«Le P. Vignier s'estoit vanté, a ce qu'on dit, de l'avoir et on a esté surpris de ne l'avoir pas trouvé apres sa mort. Peut-estre l'aura-t-il remis entre les mains de gens qui ne le donneront pas. Car j'ay ouï dire, qu'il avoit dit a quelqu'un, qu'il n'avait garde de le donner au public parce que cet ouvrage donneroit gain de cause aux jansénistes. J'ayme mieux croire pourtant qu'il ne l'avait pas, qu'il scavoit peut estre ou il estoit et esperoit de l'avoir, mais son esperance et celle du public est morte avec luy et on n'en a pu avoir de nouvelles jusqu'a present. Ce seroit a Cîteaux ou a Clairvaux qu'il faudroit chercher cet ouvrage mais adroitement»¹⁰³.

Quesnel avertissait que, sans cette découverte «ou quelque chose de nouveau qui soit considerable», il répugnerait à s'engager dans une nouvelle édition. Il ajoutait sombrement, à un moment où l'on pouvait prévoir que le pouvoir ne tarderait plus, comme il arriva effectivement, à reprendre l'offensive contre les jansénistes, et où l'Oratoire était spécialement surveillé : «les tems ne sont gueres propres a travailler sur un pere si grand defenseur de la grace augustiniennne et si grand ennemy de la secte pelagienne»¹⁰⁴.

Les recherches adroites à Clairvaux et Cîteaux n'ont pas laissé de trace dans la correspondance conservée de Quesnel mais elles furent certainement vaines¹⁰⁵. Quelqu'un dut alors se souvenir que Vignier s'était jadis vanté à ses confrères d'être allé à Venise pendant sa jeunesse et d'y avoir rencontré Paolo Sarpi¹⁰⁶. C'en fut assez pour faire surgir, d'on ne sait où, une nouvelle rumeur : les livres de Fulgence seraient à Venise¹⁰⁷. Dom Thomas Blampin, le maître d'œuvre du Saint Augustin, en donna avis au procureur général de la congrégation de Saint-Maur à Rome, Dom Gabriel Flambart, dont la réaction

103. Quesnel à Nicaise, 20 février 1678, BNF. Franç. 9363, fo 263 ro.

104. *Ibid.* La paix de Clément IX qui, en 1668-1669, avait mis un terme à la répression anti-janséniste, ne fut formellement rompue qu'en 1679, mais on considère communément que le premier coup qui lui fut donné fut l'arrêt du camp de Ninove, du 30 mai 1676, qui cassa l'ordonnance d'Henri Arnauld, évêque d'Angers, frère du Docteur, sur la signature du Formulaire. Sur la surveillance sévère du jansénisme (et du cartésianisme qui lui était fréquemment associé) à l'Oratoire dans les années 1670 et spécialement en 1677-1678, voir le P. INGOLD, *Le prétendu jansénisme du P. de Sainte-Marthe cinquième supérieur général de l'Oratoire*, Paris, 1882, p. 28-31 ; François GIRBAL, *Un augustinien de l'Oratoire. L'affaire du P. André Martin à Saumur (1669-1675)*, Paris, 1988 ; Henri GOUHIER, *Cartésianisme et augustininisme au XVIIe siècle*, Paris, 1978.

105. Une recherche systématique dans les correspondances livrerait vraisemblablement d'autres échos de cette quête du *Contra Faustum*, qui ne seraient pas sans intérêt pour préciser les réseaux savants et doctrinaux des augustiniens. Signalons que Dom Jean Durand, dont on vient de voir (*supra*, note 102) l'action à Rome, passa en octobre 1678 par Cîteaux et y examina les manuscrits (Dom de Lannoy à d'Achery, 17 octobre 1678, dans J.-M. BESSE et Y. LAURENT, «Les correspondants cisterciens de Luc d'Achery et de Mabillon», *Revue Mabillon*, t. X, 1914, p. 129) : n'aurait-ce pas été pour le compte de Quesnel ?

106. «Borboniana», *op. cit.*, p. 251 : «Ce Vignier fut en son jeune âge à Venise, où il vit le Frère Paul, Servite, duquel il dit des choses assez étranges».

107. Quesnel à Magliabecchi (19 novembre 1680) dans VALERY, *op. cit.*, t. III, p. 278 : «On dit que ses sept livres contre Fauste sont dans la bibliothèque de Venise. Ceux qui aiment les lettres et la doctrine de saint Augustin et celle de l'Eglise, devraient tous conspirer pour tirer cet ouvrage des ténèbres, quelque part qu'il soit caché».

est bien révélatrice de l'état d'esprit de tous ces augustiniens. C'est aux controverses doctrinales qu'ils pensent d'emblée, en l'occurrence à ces fameuses congrégations *de auxiliis* du début du siècle qui étaient prêtes, si Clément VIII eût vécu, de se conclure par la condamnation de Molina et dont les augustiniens n'ont jamais vraiment accepté la suspension par Paul V¹⁰⁸ : «j'ay peine de croire que le manuscrit *de gratia* qu'on dit estre à Venize y soit et y ait demeuré caché pendant la chaleur des contestations qui ont paru soubz Clement VIII et depuis». La congrégation était disposée néanmoins, si la chose se confirmait, à mobiliser ses réseaux¹⁰⁹.

La rumeur vénitienne s'accrédita assez pour que les biographes de Vignier pussent affirmer catégoriquement dans la suite que leur héros avait découvert à Venise les livres de l'évêque de Ruspe¹¹⁰. Pour ce qui était, en revanche, de retrouver ceux-ci, la piste se révéla infructueuse et l'édition de Fulgence parut finalement en 1684 sans le *Contra Faustum*¹¹¹. Quesnel, découragé et, de toute manière, éloigné de Paris par ordre de l'archevêque depuis 1681, s'était déchargé de son achèvement sur le beau-frère du libraire, l'abbé Luc-Olivier Mangeant¹¹². S'il ne cessa jamais de se réclamer pour sa doctrine de l'autorité de Fulgence comme d'un fidèle disciple d'Augustin¹¹³, on ne le voit plus entre-

108. Voir l'introduction de Jean ORCIBAL, *Jansenius d'Ypres (1585-1638)*, Paris, 1989, p. 15-56 : «Rome, Louvain et l'autorité de saint Augustin».

109. Post-scriptum de Flambart à une lettre de Durand à Blampin, 6 août 1681, dans P. GASNAULT, «En marge de l'édition mauriste», *op. cit.*, p. 366 (qui n'a aucune note sur ce point) : «Neantmoins comme cest advis vient (a ce qu'on dit) d'un scavant docteur, en cas que la decouverte corresponde a l'advis donné, nous avons icy (s'il en est besoin) les cardinaux Ottobon et Bassadona venitiens qui nous serviroient».

110. Ch. PERRAULT, *Les Hommes illustres*, *op. cit.*, t. II, p. 18 («Estant à Venise il y découvrit un Traité manuscrit de S. Fulgence, qu'il transcrivit avec beaucoup de peine, et qu'il auroit donné au Public si la mort ne l'eust prévenu») ; L. BATTEREL, *Mémoires domestiques*, *op. cit.*, t. II, p. 136 ; Dom Augustin CALMET, *Bibliothèque lorraine, ou histoire des hommes illustres, qui ont fleuri en Lorraine, dans les trois Evêchés, dans l'Archevêché de Trêves, dans le Duché de Luxembourg, etc.*, Nancy, 1751, s. v., col. 1015 (dont la source est manifestement Perrault) ; la *Biographie universelle* (Michaud), t. XLVIII, Paris, 1827, s. v., p. 478.

111. *Sancti Fulgentii Ruspensis episcopi Opera, quae sunt publici juris, omnia*, Paris, 1684. On notera que Vignier et les fragments du *Contra Faustum* qu'il avait prétendu donner ne sont mentionnés nulle part dans cette édition.

112. Voir G.-G. LAPEYRE, *Saint Fulgence de Ruspe. Un évêque catholique sous la domination vandale*, Paris, 1929, p. 339-341. Dans une lettre du 14 janvier 1683 à Nicaise, Quesnel écrit : «S. Fulgence s'acheve. Pour moy je regarde courir les autres et je me tiens en repos sur la barriere» (BNF. Franç. 9363, fo 299 ro-300 vo. Année d'après l'*Inventaire* de J. A. G. TANS et H. SCHMITZ DU MOULIN, n° 414). Sur son séjour forcé à Orléans, de 1681 à son exil volontaire en Flandre en 1685, L. BATTEREL, *Mémoires domestiques*, *op. cit.*, t. IV, p. 438.

113. À titre de jalons pour une étude qui serait à mener, signalons [Pasquier QUESNEL], *Tradition de l'Eglise romaine sur la predestination des saints et sur la grace efficace*, t. I, Cologne, 1687, p. 375 ; lettre à Vuillart du 28 août 1693, Arsenal Ms. 5781, fo 201 ro (l'erreur combattue par Fulgence «dans Fauste et dans les autres ennemis de la grace») ; lettre à

prendre de nouvelle recherche. Quoique la préface à l'édition de 1684, dont il est sans doute l'auteur, ait maintenu quelque espoir (l'ouvrage contre Fauste «se cache peut-être quelque part dans les recoins des bibliothèques»¹¹⁴), Quesnel semble s'être résigné : le manuscrit de Vignier ne se retrouverait pas.

Le temps ne fit qu'accentuer ce pessimisme. Absorbés par les luttes parlementaires et les polémiques immédiates, les jansénistes français du XVIII^e siècle eurent de moins en moins le loisir voire la compétence pour de longues recherches savantes. C'est à Rome, dans le cercle des jansénistes ou jansénisants protégés par le cardinal Neri Corsini¹¹⁵, que passa alors le flambeau¹¹⁶, à Rome qu'on se préoccupa de conduire «la Tradition des principaux disciples de saint Augustin, jusqu'à prouver que cette doctrine a été dans la suite des siècles jusqu'à nous la doctrine incontestable de l'Église»¹¹⁷. Lorsque l'abbé Pier Francesco Foggini donna dans cet esprit, en 1760, une nouvelle édition des écrits de Fulgence sur la grâce, il ne put que déplorer «la perte d'un ouvrage plus désiré qu'aucun autre, ou plutôt le coupable dessein de le dissimuler ou de le négliger», – il cita la lettre de Bona à Nicaise sur sa destruction par le feu après la mort de Vignier¹¹⁸. Plût à Dieu que la rumeur fût fausse et que ces sept livres contre Fauste fussent encore cachés quelque part¹¹⁹ (car ils seraient

François Martin, 30 octobre 1719, dans J.A.G. TANS, *Pasquier Quesnel et les Pays-Bas*, Groningue-Paris, 1960, p. 568-569.

114. *Sancti Fulgentii Ruspensis episcopi Opera, op. cit.*, fo i3 vo. Cf. fo i ro : «At hujus praestantissii operis, et inter Fulgentii libros longe praecipui jacturam tandiu dolebunt Ecclesiasticae eruditionis amantes, quandiu tanto et tam expetendo thesauro temporum injuria fraudabuntur».

115 Sur ce milieu et ses liens avec les jansénistes français, voir en dernier lieu John REGISTER, «A quest for peace in the Church : the Abbé A. J. C. Clément's Journey to Rome of 1758», dans Nigel ASTON éd., *Religious change in Europe 1650-1914. Essays for John McManners*, Oxford, 1997, p. 103-133 (références bibliographiques p. 109, note 24). Je dois à cette excellente étude d'avoir eu l'attention attirée sur la correspondance Clément-Bottari.

116. L'abbé Clément (chanoine janséniste d'Auxerre) à Monsignor Bottari (conservateur de la Bibliothèque Vaticane), 21 juillet 1755, Rome, Corsiniana, MS 31.E.8, fo 374 vo : «quand on considere [...] ce qu'est désormais l'état des études publiques en France ; et que votre Italie semble être aujourd'hui l'unique azile où la vérité se soit retirée, encore pour quelques jours de la vie du St Pere [Benoît XIV]».

117. Clément à Bottari, 27 septembre 1757, Rome, Corsiniana, MS 31.E.8, fo 436 vo (travail à entreprendre par Foggini, après qu'il a déjà donné deux volumes des traités d'Augustin sur la grâce et un volume de Prosper d'Aquitaine) : «Quelques monumens principaux et bien choisis suffiroient pour cela».

118. *S. Fulgentii Ruspensis episcopi de Gratia Dei et libero arbitrio hominis et praedestinatione Sanctorum opera quae extant. Editionem emendatissimam, et variis lectionibus undique collectis praecipue vero ex Codd. Mss. Vaticanis adornatam curavit P. F. F.*, Rome, 1760, t. I, p. XXIV : «Restat modo ut operis prae caeteris desideratissimi jacturam, seu illud occultandi negligendive perversum consilium deploremus». La lettre de Bona est citée p. XXVIII.

119. *Ibid.*, p. XXVIII-XIX : «Atque utinam falso rumore in vulgus haec sparsa fuerint, ut quod aut dolo malo tamdiu jacet occultum, aut possessorum oscitatione neglectum, tandem aliquando Ecclesiae bono e tenebris in lucem prodeat !»

«particulièrement opportuns pour notre temps»¹²⁰), mais «la longueur du mal ne laisse presque plus d'espoir»¹²¹.

Les fragments donnés par l'oratorien dans sa préface au second tome du *Supplementum*, – seule trace, décidément, de sa supposée découverte, – poursuivirent une longue carrière (Foggini les reproduisit comme preuve que les livres contre Fauste, si on les retrouvait, ne serviraient pas seulement à confirmer la doctrine de l'Église mais aussi à améliorer notre connaissance historique du pélagianisme¹²²). Il faudrait leur consacrer une étude à part, qui ne serait pas sans surprises : n'en trouve-t-on pas encore un avatar, qu'on ose espérer ultime, juste un siècle après l'article de Julien Havet, dans tel grand ouvrage de référence¹²³ ? Fort logiquement, les anti-jansénistes se refusèrent à croire que Fauste eût accueilli à Lérins un hérétique condamné comme Julien¹²⁴. Le bollandiste Jean Stilting jugeait même, avec un certain bon sens, toute discussion inutile : «si l'affirmation de Vignier avait pu être prouvée, cela fait longtemps que nous en aurions les preuves par Fulgence et les autres»¹²⁵. L'histoire, en revanche, flattait trop les préjugés des augustinien-

120. *Ibid.*, p. XXVII : «quod [opus] nostrae huic aetati opportunum maxime extitisset».

121. *Ibid.*, p. XXIX : «sed vix spem aliquam relinquit amplius diuturnitas mali».

122. *Ibid.*, p. XXIX-XXXI.

123. James S. ALEXANDER, s. v. «Julian von Aeclanum», *Theologische Realenzyklopädie*, XVII, 1988, p. 442 : «Eine jetzt verlorengegangene Schrift des Fulgentius erweckt den Eindruck, daß Julian bei den sogenannten "Semipelagianern" in Südgallien vorübergehend Unterkommen fand, wo er Faustus in Lérins besuchte [...]». L'auteur renvoie, d'après la réimpression de la Patrologie, aux dissertations du Père Garnier, qui avait cité, au reste pour la réfuter, la supposée révélation de Vignier (voir *infra*). Même crédulité et même source chez Albert BRUCKNER, «Julian von Eclanum. Sein Leben und seine Lehre. Ein Beitrag zur Geschichte des Pelagianismus», *Texte und Untersuchungen*, XV Band, 3a, 1897, p. 72. Rejet, en revanche, par Hans VON SCHUBERT, «Der sogenannte Praedestinatus. Ein Beitrag zur Geschichte des Pelagianismus», *ibid.*, neue Folge, IX Band, 4. Heft, 1903, p. 120 ; par G.-G. LAPEYRE, *Saint Fulgence de Ruspe*, *op. cit.*, p. 221.

124. Le récollet Neusser, un des adversaires de Noris, rejette catégoriquement le récit (*Prodromus Velitaris*, *op. cit.*, p. 115 : «genuina fabula ; fingit enim Vignerius, eo [Lerinum] Julianum appulisse, quod gratis et absque ullo teste adstruitur»). Garnier est plus nuancé : après avoir constaté qu'on ne sait sur quel témoignage avait écrit Vignier («an sui illius mystici Codicis, qui penitus latet ? an aliorum authorum, qui possint consuli ?»), il accumule les objections (comment Fauste aurait-il pu accueillir un hérétique notoire et déposé sans ruiner sa réputation et soulever les protestations de ses moines ? Si Lérins a été teinté de pélagianisme, ce fut le résultat de l'influence de Cassien, bien des années auparavant. Fauste, dans son *De gratia*, s'en est pris violemment à ceux qui niaient le péché originel), avant pourtant de conclure : «Sed forte poterat Vignerius, ut erat in paucis eruditus, has rationes non tantum solvere vi ingenii, sed etiam arguere testimonio sui illius Codicis, qui jure desideratur» (Jean GARNIER, S.J., «Dissertatio II. De vita et moribus Juliani», dans *Juliani Eclanensis episcopi libellus fidei missus ad Sedem apostolicam in causa Pelagianorum*, Paris, 1673, p. 106-108 ; dissertation reprise par Garnier dans son édition de Mercator, et réimprimée par Migne : voir PL 48, 296-298).

125. Jean STILTING, S. J., «De S. Fausto Episcopo Regiensi, in Provincia Galliae commentarius historicus», *Acta Sanctorum Septembris*, t. VII, Anvers, 1760, 28 septembre, p. 659 :

pour que, même absurde et sur la seule parole de Vignier, ils pussent se résoudre à l'abandonner complètement : à tout le moins, commentait Tillemont, «les sentimens de Fauste sur la grace ne dementent point cette narration»¹²⁶.

Dans les mêmes années que Quesnel menait ses recherches infructueuses, la légende du manuscrit disparu, dont on a vu les premiers stades, continua, de son côté, à se répandre et à s'enrichir. L'historien janséniste Godefroy Hermant, le maître de Tillemont¹²⁷, lui fit une place dans les *Mémoires* sur les affaires religieuses qu'il rédigea à la fin des années 1670. On y retrouve aisément l'écho du supposé aveu de Vignier au Père Desmares sur ces livres de Fulgence «encore plus forts que saint Augustin», mais désormais fort enflé : leur suppression par Vignier est catégoriquement attribuée à son molinisme, et, par un glissement révélateur, de plus forts que saint Augustin, ils devien-

«Nam si Vignerii assertum probari potuisset, dudum illud ex Fulgentio aliisque probatum haberemus. Si autem non magis probari possit, quam quae dormitanti obrepunt somnia ; si omni verisimilitudine, omni probabilitate careat, ne necessaria quidem erat tam studiosa refutatio, quam sit ea, quam dedit laudatus Garnerius». Toute la dissertation de Stilling est une vigoureuse défense de Fauste, en faveur duquel il affaiblit autant que possible la portée du livre de Fulgence (p. 674-676).

126. TILLEMONT, *Mémoires*, *op. cit.*, t. XVI, Paris, 1712, «Fauste», p. 412. Voir aussi t. XIII, 1702, p. 819, avec renvoi à Garnier : «Il y en a qui ne se le peuvent persuader. Ils n'alleguent néanmoins rien de considerable pour le détruire, sinon qu'il n'y a pas d'apparence que Fauste eust voulu ou eust osé recevoir un homme aussi décrié que Julien». Tillemont, persuadé comme Jansénius de l'hypocrisie profonde de Fauste, juge évidemment sans force l'autre argument de Garnier, à savoir que l'évêque de Riez n'avait pu adhérer aux erreurs de Julien puisqu'il les condamne dans ses livres (pour le jugement très dur de Tillemont sur Fauste, voir t. XVI, p. 410, 416, 425, 433-436). Noris, qui tient que, de toute manière, la vraie origine du semi-pélagianisme à Lérins est à chercher dans les *Collations* de Cassien, affirme réserver son jugement en attendant que Vignier (dont, on l'a vu, il ignorait apparemment la mort) produise les preuves promises (*Historia Pelagiana*, *op. cit.*, livre II, p. 166 et 267-268). Les mauristes de l'*Histoire littéraire de la France* sont, sur ce point comme sur tant d'autres, très proches de Tillemont (t. II, Paris, 1735, p. 587) : «On ne sçauroit assurer positivement où cet Abbé puisa la doctrine, qu'il opposa à celle de S. Augustin sur la prédestination et à la foi et à la gloire. Le P. Vignier de l'Oratoire qui avoit entre les mains d'excellents monuments de l'antiquité, prétendoit avoir des preuves que Julien le Pélagien aiant été chassé une seconde fois d'Italie par le Pape Sixte en 439, se retira à Lérins ; qu'il y fut trop bien reçu par Fauste durant plusieurs mois ; que pour récompense de cette civilité, il laissa à ses hôtes le venin de son hérésie. Cela peut être fort vrai ; mais il ne le seroit peut-être pas moins de dire, que Fauste en avoit déjà apporté le germe avec lui en quittant la Grande Bretagne». Attitude au fond similaire, de demi-acceptation, chez Dom Remy CEILLIER, *Histoire générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques*, qui affirme catégoriquement, t. XII, Paris, 1744, p. 121, à propos de Julien, qu'il «vint à Lérins où il vécut durant quelques mois avec Fauste depuis Evêque de Riés», mais s'abstient d'en tirer des conclusions doctrinales et ne reprend pas l'épisode dans sa notice sur Fauste, t. XV, 1748, p. 157-189 (sur le milieu jansénisant dont est issu l'ouvrage, voir R. TAVENEAU, *Le jansénisme en Lorraine*, *op. cit.*, p. 412).

127. Pour une vue d'ensemble, voir Jean-Louis QUANTIN, «Port-Royal et l'histoire», *Littératures classiques*, n° 30, 1997, p. 21-32.

nent «encore plus jansénistes que Jansénius même»¹²⁸. Dans l'esprit troublé de Brienne, la rumeur cristallise en une véritable scène imaginaire :

«*Nous sommes perdus*, dit-il au P. Amelote, au P. de Saint-Pé et à quelques autres Pères de l'Oratoire de sa cadèle, *nous sommes perdus si ces livres voient le jour ; Jansénius aura gain de cause*. Et sur cela il les jeta au feu sans autre forme de procès. *Res gesta*, me dit le P. Desmares qui avait vu ces livres entre les mains du fanatique Vignier et *utinam minus vera*¹²⁹ !

Au siècle suivant, l'abbé Goujet, qui était passé maître dans la dénonciation des crimes jésuites contre les Pères et leurs défenseurs, – c'est lui qui édita l'*Histoire du Saint Augustin mauriste* de Dom Thuillier¹³⁰, – fit rentrer dans le *Dictionnaire* de Moréri une nouvelle version, tout aussi fantasmagique. «On croit» que le manuscrit du *Contra Faustum*, «dont le public est privé, est dans la bibliothèque des Jésuites de Paris, au moins assure-t'on que c'est entre leurs mains que cet ouvrage a passé»¹³¹ : quelle belle image, n'est-ce pas, de la conspiration de ces Pères pour étouffer la sainte voix de la Tradition de l'Église !

128. G. HERMANT, *Mémoires, op. cit.*, t. V, p. 340 : «Comme il était dans les sentiments de Molina, quoiqu'il eût donné au public ce qui restait du dernier ouvrage de saint Augustin contre Julien le Pélagien, il supprima un précieux manuscrit de plusieurs traités de saint Fulgence qui n'avaient jamais vu le jour, disant que ce serait tout perdre que de les mettre en lumière, parce qu'ils paraîtraient encore plus jansénistes que Jansénius même. Les gens de lettres ont témoigné depuis ce temps-là une grande indignation contre une injustice si manifeste, qui ne pouvait être commise par ce prêtre sans priver toute l'Église d'un de ses plus riches trésors. Et cette plainte qu'ils en ont faite, et qu'ils font encore tous les jours, est d'autant plus équitable que quelque recherche que l'on ait faite de ce manuscrit après sa mort, il est entièrement disparu, et n'a laissé jusqu'ici aucune espérance de le retrouver».

129. L. BATTEREL, *Mémoires domestiques, op. cit.*, t. II, p. 137, citant l'*Histoire secrète du jansénisme* que Brienne, alors interné à Saint-Lazare, composa dans les années 1670 et dont ne sont plus connus que des fragments (voir BATTEREL, *ibid.*, t. III, p. 272-273). Paul Bonnefon, dans son édition des *Mémoires de Louis-Henri de Loménie comte de Brienne dit le jeune Brienne*, t. III, Paris, 1919, appendice IV, reproduit les fragments d'après Batterel. On notera que Brienne, lors de son séjour à l'Oratoire comme confrère de 1664 à 1670, avait été très lié à Quesnel (BATTEREL, *ibid.*, t. III, p. 269-270).

130. Voir R. KUKULA, «Die Mauriner Ausgabe des Augustinus», *op. cit.*, 1890, t. CXXI, V. Abhandlung [I. Theil], p. 4-12. Goujet édita en 1736 la première version de l'histoire de Dom Thuillier après qu'une seconde version, remaniée dans un sens moins hostile aux jésuites, après l'abandon du jansénisme par Thuillier, eut été publiée dans la *Bibliothèque germanique*. Il entendait ainsi faire voir «le détail des intrigues des Ennemis de la Grace Chrétienne, si solidement défendue par S. Augustin» (*Histoire de la nouvelle édition de St Augustin, donnée par les PP. Bénédictins de la Congrégation de S. Maur, «En France», 1736, p. 6*).

131. [Claude-Pierre GOUJET], *Supplément au grand Dictionnaire historique, genealogique, géographique etc. de M. Louis Moreri, pour servir à la dernière Edition de l'an 1732 et aux précédentes*, Paris, t. II, 1735, s. v., p. 463 (ces suppléments ont été ensuite refondus dans la grande édition du Moréri de 1759 : voir s. v.). On a vu que Vignier avait fait son entrée dans le Moréri en 1707 (édition par Vaultier, *op. cit.*, t. IV, s. v., p. 885, qui se fonde sur la notice insérée par d'Achery dans son *Spicilegium* et affirme donc seulement que Vignier «fut surpris par la mort lorsqu'il étoit prêt à faire imprimer un tres-beau Traité de saint Fulgence, inconnu jusqu'icy»).

Dans son étude de 1942, Mgr Saltet annonçait une suite sur «la place des découvertes du P. Vignier dans la littérature janséniste». Que cette suite n'ait jamais paru n'est pas un hasard¹³². Si les textes produits par Vignier jouèrent un certain rôle dans l'argumentation gallicane ou la controverse anti-protestante, ils semblent avoir été entièrement absents, au moins au XVII^e siècle, des débats proprement jansénistes. Le seul faux de l'oratorien à intéresser vraiment les jansénistes fut sa prétendue découverte des sept livres de Fulgence contre Fauste. Le succès rencontré par cette affabulation, la véritable légende à laquelle elle donna lieu, – l'étonnante crédulité des mêmes jansénistes qui insistaient tant, par ailleurs, face aux décrets des autorités de l'Église, sur la nécessité de l'examen et de la vérification sur pièces¹³³, – tout cela n'est pas sans jeter sur la patristique de l'âge classique une lumière à laquelle on n'est peut-être pas accoutumé.

Dans l'attitude des augustiniens devant le *Contra Faustum* imaginaire, – alors que les anti-jansénistes se consolait fort bien, et parfois ouvertement, de sa perte¹³⁴, – on trouve aisément la marque d'une idée très présente au XVII^e siècle, spécialement dans la controverse entre catholiques et protestants, l'idée d'un texte unique, décisif, qui suffirait à lui seul à donner la victoire à l'un des partis. Du passage du *De sacerdotio* où Jean Chrysostome parle de la présence des anges à la messe, autour de l'autel, pour rendre hommage au corps du Christ, le cardinal Du Perron proclamait : «quand tous les autres monuments des Peres seroient peris, et qu'il ne nous resteroit que ce seul échantillon ; ne devoit-il pas suffire pour nous assurer quelle estoit la foy de l'antiquité pour ce regard»¹³⁵ ? S'agissant des livres de Fulgence, l'historien des doctrines ne

132. L. SALTET, *op. cit.*, p. 98. Voir E. GRIFFE, «Bibliographie de Mgr Louis Saltet», *Bulletin de Littérature Ecclésiastique*, 1952, p. 209-215.

133. L. BATTEREL, *Mémoires domestiques*, *op. cit.*, t. II, p. 136, souligne avec raison l'absurdité de l'histoire : «S'il avait cru devoir supprimer l'ouvrage de saint Fulgence, pourquoi l'aurait-il annoncé au public dans la préface du *Supplément* ? Les livres de saint Augustin contre Julien, dont il lui faisait part, sont-ils donc moins anti-molinistes que ceux de saint Fulgence son disciple ?»

134. [L'abbé Nicolas GERVAISE], *Histoire de Boece senateur romain. Avec l'Analyse de toutes ses Ouvrages, des Notes et des Dissertations Historiques et Theologiques*, Paris, 1715, t. II, p. 265-266, dans le cadre d'une vigoureuse défense de Fauste de Riez qu'ont attaqué «quelques écrivains de ce siècle, attachez à une doctrine plusieurs fois proscrite par l'Église, parce qu'ils trouvent qu'elle l'a été pour la première fois dans les predestinations, par le zèle et par la vigilance de cet Evêque», dit ainsi des livres de Fulgence contre Fauste : «on prétend que le P. Vignier, de l'Oratoire, peu de tems avant sa mort les avoit manuscrits. S'ils sont perdus, la perte n'en est pas irréparable, puisque nous avons encore les Livres de la Predestination et de la Grace que ce Saint composa quelque tems après, sur ce sujet et dans les mêmes principes». Or ceux-ci, quelque beaux et éloquents qu'ils fussent, «ne laisserent pas d'avoir le même sort que ceux de beaucoup d'autres Auteurs qui avoient écrit dans les mêmes sentimens : c'est-à-dire qu'ils ne firent que révolter davantage les esprits de ceux qui ne goutoient point cette doctrine».

135. Jacques DAVY DU PERRON, *Traité du saint sacrement de l'Eucharistie. Divisé en trois Livres. Contenant la refutation du livre du sieur du Plessis Mornay contre la Messe, et d'autres Adversaires de l'Église, Tant par la Comparaison des Sacremens de la nouvelle Loy avec ceux de l'ancienne, Que par l'Histoire de la creance universelle de ce Sacrement en toutes ses parties*

peut, au reste, s'empêcher de se demander ce que les jansénistes, ce que Quesnel et ses amis, espéraient bien trouver de décisif dans un ouvrage censé «plus fort que saint Augustin», «plus janséniste que Jansénius» : les cinq propositions en propres termes ?

On peut reconnaître les mêmes échos de la controverse confessionnelle, et d'un type de controverse déjà un peu vieilli, dans les suspicions qu'on a vu jansénistes et anti-jansénistes nourrir les uns à l'égard des autres. Entre catholiques et protestants, on l'a souligné, «une page est tournée dans les années 1610-1620» et l'omniprésence des accusations réciproques de corruption et de falsification des textes laisse place à «une saine émulation pour la recherche de la vérité»¹³⁶. À la fin du XVII^e siècle, le Père Alexandre pouvait affirmer avec confiance que les temps n'étaient plus où les controversistes catholiques se débarrassaient prestement des textes patristiques gênants en les déclarant interpolés ou forgés par les hérétiques¹³⁷. À l'intérieur même de l'Église catholique, en revanche, de telles accusations étaient monnaie courante, comme si y avaient été importés les anciens procédés de la controverse *ad extra*.

Sur ce point aussi, on peut déceler une différence significative entre les augustiniens et leurs adversaires. Ces derniers, comme s'ils se trouvaient sur la défensive, dans la seconde moitié du XVII^e siècle, face aux progrès et aux revendications de la critique historique et de la théologie positive, tendent le plus souvent à taxer de supposition les textes qu'on leur oppose, – le pyrrhonisme qui a immortalisé le nom du Père Hardouin constituant la forme extrême et logique de cette attitude. On a vu les accusations des jésuites contre l'*Opus imperfectum*. Dans le débat sur l'orthodoxie de Fauste, le récollet Neusser ne craignait pas de répondre à Noris, qui avait invoqué la lettre des évêques africains exilés en Sardaigne, que de tels manuscrits récemment édités, dont «ce siècle a été très fécond», ne pouvaient, «hors l'autorité de l'Église», avoir le même poids que ceux des écrits des Pères qui étaient reçus depuis toujours¹³⁸.

et par tous les siècles, selon les Saints Peres de l'Église et autres Auteurs : et par l'Examen de toutes les Liturgies, Usage et Pratique de l'Église touchant la Consecration, Transsubstantiation, Adoration, et autres Cérémonies du Saint Sacrement de l'Autel, Paris, 1622, p. 388. CHRYSOSTOME, *De sacerdotio* VI, 4 (SC 272, 316-318).

136. Pierre PETITMENGIN, «De adulteratis Patrum editionibus. La critique des textes au service de l'orthodoxie», dans Emmanuel BURY et Bernard MEUNIER dir., *Les Pères de l'Église au XVII^e siècle. Actes du colloque de Lyon 2-5 octobre 1991*, Paris, 1993, p. 30-31 («certes il y aura toujours des travaux moins bons que d'autres, et même des fraudes caractérisées ; mais ce qu'on pourrait appeler l'"effet Pirro Ligorio" est passé»). Tout en acceptant cette conclusion, Irena Backus a proposé de la nuancer un peu : voir sa discussion, «The Fathers and Calvinist Orthodoxy : patristic scholarship», dans Irena BACKUS éd., *The Reception of the Church Fathers in the West. From the Carolingians to the Maurists*, Leyde, 1997, p. 839-841.

137. Noël ALEXANDRE, O. P., *Historia Ecclesiastica Veteris Novique Testamenti ab Orbe condito ad Annum post Christum natum millesimum sexagesimum : Et in loca ejusdem insignia Dissertationes Historicae ; Chronologicae, Criticae, Dogmaticae*, Paris, 1699, t. III, p. 545.

138. Bruno NEUSSER, *Prodromus Velitaris, op. cit.*, p. 53 : «vix crediderim, recentem Manuscriptorum editionem, citra Ecclesiae auctoritatem, tanti ponderis esse, quanti esse constat, antiqua illa SS. Patrum monumenta, quae nullus in dubium revocat ; hujusmodi editionum

L'accusation de suppression, en revanche, que les augustiniens portent le plus volontiers (outre ce qu'elle peut refléter de difficultés vécues avec la censure qui, dans l'ensemble, frappait beaucoup plus ce camp-là que l'autre), exprime leur conviction que c'est aux Pères, particulièrement à Augustin et à ses disciples, qu'en veulent ultimement leurs adversaires. Voilà pourquoi la tradition janséniste, toujours anxieuse de ne rien laisser échapper des blasphèmes contre le docteur des docteurs qui avaient pu échapper aux jésuites, recueillit soigneusement leur entreprise contre l'*Opus imperfectum* ; pourquoi, aussi, elle se laissa si obstinément tromper par le Père Vignier et son Fulgence. Ce fut bien le triomphe de l'oratorien, la plus influente de ses inventions, que ce faux introuvable, ce faux annoncé mais jamais réalisé, – ce faux virtuel, – qui répondait si bien à ce que, dans l'ardeur des luttes doctrinales, les critiques du XVII^e siècle cherchaient d'abord dans un inédit patristique : une arme pour le bon combat.

Jean-Louis QUANTIN

Université de Versailles-St. Quentin

RÉSUMÉ : En 1654, dans la préface de son *Supplementum augustinianum*, Jérôme Vignier, le faussaire oratorien, prétendit avoir retrouvé un manuscrit du *Contra Faustum* perdu de Fulgence de Ruspe, dont il ne donna que quelques lignes. Cette supposée découverte s'inscrivait dans les violents débats du temps quant à l'existence réelle, au V^e puis à nouveau au IX^e siècle, d'une hérésie prédestinatienne : en discréditant Fauste, Vignier visait à servir la cause janséniste. C'est pourquoi, après que, à la mort de Vignier, son prétendu manuscrit ne se fut pas retrouvé dans ses papiers, une véritable légende se développa, selon laquelle le précieux texte aurait été détourné voire détruit par les anti-jansénistes. Les augustiniens, au premier chef le Père Quesnel, déployèrent de vains efforts pour retrouver ce *Contra Faustum* qui, dans leur esprit, aurait assuré le triomphe de leur doctrine dans l'Église catholique.

ABSTRACT : In 1654, in his preface to his *Supplementum augustinianum*, Jérôme Vignier, the forger from the French Oratory, claimed to have discovered a manuscript of the lost *Contra Faustum* of Fulgentius of Ruspe, of which he quoted but a few lines. This alleged discovery made sense in the violent contemporary controversies as to the existence during the fifth century and again during the ninth of a predestinarian heresy : through his discrediting Faustus, Vignier claimed at promoting Jansenism. Therefore, after Vignier's pretended manuscript was found missing after his death, an authentic legend evolved, according to which the valuable text had been stolen or even destroyed by anti-Jansenists. Augustinians, prominent among whom was Father Quesnel, exerted themselves to no avail in order to find this *Contra Faustum* which, they thought, would have guaranteed victory for their doctrine in the Roman Catholic Church.

hoc saeculum feracissimum extitit ; etiam Conciliorum Generalium, Epistolarum Synodali-um, et Romanorum Pontificum, quae prout cuique ad suae factionis studium favent, tanquam oracula et fidei dogmata passim allegantur».